



PINEUILH *Infos*

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PINEUILH



- ACTUALITÉ
- PROJETS

- ANIMATIONS
- SÉCURITÉ

- ÉCOLES
- TRAVAUX



**GARAGE
Bruno HERVE**

Motorcraft



Réparation toutes marques
Vente de véhicules neufs / occ

05 57 46 41 41
garagebrunoherve@wanadoo.fr

ZAE de l'Arbaestrier "Georges Gerthofer"
6, rue Gustave Eiffel 33220 PINEUILH



**Charlotte
Carnet**

OSTÉOPATHE

78 rue Victor Hugo
Sainte Foy la Grande

06 78 20 69 70

Consultations sur rdv

Ostéopathe équin
sur les 24 et 33
Cavalier et cheval




**ALLIANCE
ETIQUETTES**
Imprimerie Laulan

**60 ANS
D'EXPÉRIENCE
À VOTRE SERVICE**

contact.adh@allianceetiquettes.com
05 57 46 04 46





Entreprise familiale depuis 1977

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

- Pompe à chaleur
- Climatisation
- Chaudière
- Ramonage
- Sanitaire
- Plomberie

**RGE
QualiPac**

Route de Moncazeau
33220 PORT STE FOY ET PONCHAPT

06 08 77 57 93
janick.ouvrard@gmail.com

Édito p 05	Animations - Festivités p 26
Actualité p 06	Vie associative p 29
Nos jeunes pineuilhais p 08	Agenda 2024 p 32
Groupe Scolaire Pierre Marbouty p 10	Mémoire - Transmission p 34
Prévention p 15	Résidence Autonomie p 35
Travaux p 16	Environnement p 36
Sécurité p 18	CDC du Pays Foyen p 38
Finances p 20	Tribunes d'opposition p 41
Projets p 22	Informations Pratiques p 42
Participation Citoyenne p 24	

À l'intérieur de ce bulletin municipal, vous découvrirez l'ensemble des annonceurs qui ont financé ce nouveau numéro et nous les remercions vivement.

Directeur de la publication : Didier TEYSSANDIER

Rédacteur en chef : Thierry Roseau

Rédactrice en chef adjointe : Evelyne SERRANO

Service Communication Commune de Pineuilh :

communication@pineuilh.fr

Date de Rédaction : Novembre 2023

Réalisateur : Compagnie Générale Editions Officielles (C.G.E.O.)

Ce document a été édité à 3500 exemplaires.

Crédits Photos : Mairie de Pineuilh, Freepik, Communauté de Communes de Pays Foyen.



Toute notre actualité
sur notre page FB !

Édito du Maire

Choisissez le **TOP** du diagnostic immobilier !

ACTIV'EXPERTISE
VOTRE DIAGNOSTICIEUR IMMOBILIER

05 57 48 48 48

www.activexpertise-bergerac.fr

CHATEAU DE
LA LAMBERTIE

EARL DE LA LAMBERTIE
Yvan & Jean Marc KACKI
Tél. 06 08 17 44 66
contact@chateaulalambertie.com

Vins de Bordeaux et Bergerac
Dégustation et vente à la propriété & sur le marché de Sainte-Foy-La-Grande le samedi matin

Découvrez notre gamme en scannant le QR Code

10% DE REMISE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON !

LA MEILLEURE FAÇON DE RÉUSSIR VOS CHANTIERS ? ALLEZ D'UN POINT A A UN POINT.P !

POINT.P, c'est l'enseigne de proximité pour tous vos chantiers de construction et de rénovation. Nos vendeurs conseils sauront vous accompagner et vous proposer les meilleurs produits et services, pour la réussite de tous vos projets.

SAINTE FOY LA GRANDE

POINT.P
VOTRE RÉUSSITE COMMENCE ICI

Ce document est réalisé par l'éditeur des collectivités

GROUPÉ ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère - CS 10511
13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex3
Tél. : 04 42 97 50 30 - Mail : info@emf-editions.fr

emf-editions.fr

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
Fabriqué et imprimé en France



Chères Pineuilhaises, Chers Pineuilhais

Nous sommes témoins de profonds bouleversements sociétaux, économiques et politiques.

Le pays traverse des périodes de crise et de remise en question, marquées par des débats intenses et des manifestations citoyennes.

Sur la scène internationale, nous assistons également à des changements majeurs. Les relations entre les pays se transforment, les alliances se renforcent ou s'affaiblissent et les enjeux géopolitiques se complexifient.

Les crises économiques, les conflits armés, le changement climatique et les défis migratoires sont autant de problématiques qui nécessitent une réflexion collective et des actions concertées.

Ainsi, pour revenir à l'échelle de Pineuilh, il est primordial de comprendre ce contexte national et international pour pouvoir appréhender les enjeux de notre temps et pour trouver des solutions durables qui contribuent à améliorer notre société.

Soyez certains que votre équipe municipale est et restera au travail et à votre écoute dans la plus grande transparence et avec une totale sincérité.

Les sujets prioritaires restent la sécurité, le pouvoir d'achat, la santé et le bien-être.

SÉCURITÉ

La collectivité aura investi en 2023 sur 27 caméras de vidéoprotection pour un coût total de 151 063,58€ dont 85 338,50€ de subventions, soit un reste à charge de 65 725,08€. Ces 27 caméras sont positionnées à des endroits stratégiques conformément aux prescriptions du référent sûreté de la gendarmerie nationale et participent à la réalisation d'un maillage cohérent à l'échelle d'un plus large territoire.

La Police Municipale (PM) a été équipée d'un radar de vitesse et d'un éthylotest et travaille en coordination et en complémentarité avec la gendarmerie nationale.

D'ailleurs, nous souhaitons la bienvenue au nouveau commandant de la brigade autonome de gendarmerie de Pineuilh, le major Antonio Castro.

Au cours de l'automne dernier, en présence du sous-préfet M. Matthieu Doligez, nous avons signé conjointement avec la mairie de Ste-Foy-La-Grande, une convention de mise à disposition et de mise en commun de nos 2 services de Police municipale pour assurer une meilleure sûreté et sécurité des biens et des personnes.

J'ai obtenu la confirmation par le SDIS de la création prochaine d'une nouvelle caserne des pompiers sur Aquitania (la caserne des pompiers du pays foyen) pour une meilleure opérationnalité et donc davantage de sécurité. Au préalable, des fouilles archéologiques obligatoires conformément à un arrêté devraient être entamées courant 2024.

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

L'équipe municipale n'aura, à ce jour et depuis le début de la mandature, pas augmenté les impôts malgré le contexte inflationniste et je compte bien continuer ainsi tant que nous maîtriserons les dépenses de fonctionnement et pourrons activement rechercher des subventions. Sur 2023, près de

1 million d'euro de subventions auront été obtenues.

Dans le cadre de la politique de la ville, la signature du nouveau contrat de ville 2024/2030 va désenclaver les quartiers où résident les ménages aux plus faibles revenus par le biais de différents axes de travail.

A noter l'obligation imposée par l'Etat de disposer de 20% de logements sociaux sur notre commune.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Notre hôpital souffre depuis de longs mois de carence de personnel obligeant le service des urgences à fermer régulièrement. Vos élus ont tiré la sonnette d'alarme et participé à la réunion à laquelle M. Benoît Ellboode, Directeur de l'ARS a déclaré qu'il n'y aurait jamais de fermeture définitive.

Un nouveau centre de santé communautaire verra le jour l'année prochaine sur l'ancien site de la trésorerie de Ste-Foy-La-Grande près du cinéma.

De plus, un projet de maison de santé regroupant l'ensemble des professionnels de la santé est en réflexion pour pallier le manque prochain de médecins en pays foyen et pour rendre le territoire attractif pour les jeunes médecins.

Concernant le bien-être, la collectivité avait répondu favorablement au projet communautaire de centre aqualudique sur la zone Aquitania compte tenu du manque cruel de ce type de structure obligeant à des déplacements hors Pays Foyen alors qu'il est essentiel que nos enfants apprennent à nager. De plus, la natation est une discipline obligatoire proposée à l'école.

Ce Centre aqualudique étant mis entre parenthèses, je soutiens l'avenant n°2 du projet de territoire qui prévoit entre autres choses, la création d'un équipement sportif et de loisirs sur la zone Aquitania.

Votre équipe municipale et moi-même veillons à engager les projets environnementaux et porteurs de demain tout en prenant soin de réduire les dépenses publiques non indispensables.

Au cours des derniers mois, la commune a permis le passage au LED des 1200 lampadaires de

son territoire et l'extinction partielle de l'éclairage public afin d'alléger considérablement la facture d'électricité et de préserver l'environnement et les écosystèmes.

Le 1^{er} octobre dernier, la COVID a cessé le ramassage des déchets verts sur notre commune. Seule collectivité du territoire foyen à prendre en charge ce service, nous avons fait le choix de ne pas reconduire le contrat afin de réaliser une économie de 86500€ et de se tourner vers les solutions proposées par l'USTOM que vous découvrirez dans la rubrique environnement de ce bulletin.

Pour le confort des élèves et des enseignants du groupe scolaire Pierre Marbouty, une dernière grande phase de rénovation est en cours avec la réhabilitation énergétique des 4 dernières classes de l'école élémentaire.

Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez également l'avancement de l'aménagement de l'Eco Parc Norbert Petit qui promet d'être un site intergénérationnel.

De nouvelles enseignes, de nouveaux artisans se sont installés sur notre commune et d'autres ne vont pas tarder à voir le jour. La municipalité les remercie et leur souhaite une belle réussite dans leur entreprise et la pleine satisfaction de leur clientèle.

Enfin pour conclure, je dirai que la transparence est une priorité pour moi et que pour atteindre plusieurs des objectifs cités, nous devons travailler en étroite collaboration avec la Communauté de Communes et les autres collectivités. Il est essentiel de partager les compétences et les ressources pour mener à bien les projets de développement économique, social et environnemental.

Je m'engage donc à être présent, à superviser, à rendre des comptes et à mettre en œuvre les actions nécessaires pour que notre territoire se développe et devienne plus attractif.

Ensemble, nous pouvons faire de notre Pays Foyen un lieu où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place.

J'achève cet éditto avec une pensée particulière pour nos aînés. Chaque année en cette période, une attention leur est portée au travers d'un colis gourmand puis j'aurai également le plaisir de les convier à un spectacle cabaret en ce mois de janvier.

Au nom de toute l'équipe municipale que je remercie tout comme l'ensemble des agents de la mairie, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce Pineuilh infos et mes meilleurs vœux pour 2024.

Bonne année !



Didier TEYSSANDIER
Maire de PINEUILH

PAS DE CLIMAT PAS DE CHOCOLAT

Écocitoyen

Le chocolat risque de disparaître à cause du réchauffement climatique. À l'occasion de la Journée Mondiale du Cacao en 2021, les acteurs de la filière cacao et chocolat en France, engagés aux côtés de l'État, ont lancé l'Initiative Française pour un Cacao Durable.

Le Groupe Editions Municipales de France
édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».
www.guide-ecocitoyen.fr



ÉTAT-CIVIL



LA MUNICIPALITÉ ADRESSE TOUS SES VŒUX DE BONHEUR AUX HEUREUX MARIÉS :

- Flayac Guy Alain et Ménétreay Anne-Marie.....le 21/12/22
- Mousseau Marc Alex Bernard et Perozo Chirinos Esther Andreinale 04/02/23
- Maumont Frédéric et Lamarche Christine Myriamle 18/03/23
- Labarthe Jonathan Philippe et Bervit Marion Elodiele 06/05/23
- Abidi Ibrahim et Messaoudi Fadhilale 13/05/23
- Motin Thierry Bernard Jean-Paul et Beyney Françoise.....le 20/05/23
- Espana Fabrice Henri et Nè Christine Pierrette.....le 20/05/23
- Feltrin Arnaud Julien et Brazeilles Marie-Anne.....le 10/06/23
- Delbos Daniel et Bracquemart Véronique Suzanne Mireille.....le 01/07/23
- Chadeix Didier Jean-Louis et Dénéchau Isabelle.....le 05/08/23
- Mattiuzzi Bernadette et Robin Sabine Marie Dorothee.....le 23/09/23
- Marty Olivier et Mazery Christophele 21/10/23
- Balko Michel et Weidmann Carinele 28/10/23
- Buso Jean-Luc et Mignot Sylviele 30/12/23



LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES SINCÈRES FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS DE CES NOUVEAU-NÉS :

- Abidi Alyale 14/12/22
- Karym Salmanle 21/12/22
- Lachhab Oneysle 22/12/22
- Adou Wesley Manuel Siakale 24/12/22
- Fanwo Dave Erwannle 01/01/23
- Burgos Nessia, Lunelya Cassidy Gwendolinele 13/01/23
- Huygues-Beaufond Madinale 16/01/23
- El Maizi Yasminele 17/01/23
- Siné Payet Ezra Pierre Philippe.....le 21/01/23
- Pietrement Simon Kevin Richard.....le 30/01/23
- Toxé Lynale 01/02/23
- Thomas Mauile 02/02/23
- Barbanson Sohann Emjile 18/02/23
- Canel Maël Jean Roger Désirée.....le 28/02/23
- Nicolle Azzaliale 02/03/23
- Antonelli Nolanle 26/03/23
- Cartier Ava Maëva Suzanne.....le 07/04/23
- Gagnerot Inaya Aurélie Séverinele 23/04/23
- Lamdaam Rayhanele 16/05/23
- Da Silva Tatianale 26/05/23
- Duclaud Louisle 06/06/23
- Guedes Méliá Maria.....le 18/06/23
- Courselle Maria Christelle Nellyle 30/07/23
- Hernandez Quent Juliannole 07/08/23
- Coille Fabris Gabinle 17/08/23
- Lapeyrie Candice.....le 19/08/23
- Favretto Léon Gracianole 20/08/23
- Bouzidi Ferass.....le 26/08/23
- Durand Evan Logan Driss Ericle 02/09/23
- Refane Ousseny Ashanty.....le 21/09/23
- Lyame Jassmine.....le 05/10/23
- Castang Romy Léoniele 07/10/23
- Basset Lény Alexandre Laurentle 12/10/23
- Ben Messaoud Ziad Anouar Yoni Ismaël.....le 14/10/23



LA MUNICIPALITÉ ADRESSE TOUTES SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

- Baussens Elette Elisabeth
- Boyer Maurice
- Botella Christiane Asomption
- Dupuy Didier Louis
- Mazzer Christian Pierre
- Simon Gérard Alain
- Bertal Gisèle Marie
- Pineau Marie Louise
- Boisseau Gérard
- Villemiane Alain Georges
- Comps Michel
- Gagnaire Jacqueline
- Jarnage Annick Yvonne
- Faurel Marlène Nelly Lina
- Lacoste Robert
- David Bernard Elisee
- Woerner Chantal Marguerite Eugénie
- Bardin Catherine Geneviève
- De Le Vielleuse Yolande Patricia
- Rizzeto Lino
- Delplace-Rosay Raymonde
- Pasqualinotto Claudine Paulette
- Deygout Jean Michel François
- Rasse Christian Gilbert Jacques
- Martain Chrsitophe Lucien Léon
- De Jong Logan Léo
- Onteniente Christian Anatole
- Meymat Bernard Jean-Marie
- Jacoudet Ginette
- Bournie Christiane
- Duzan Sylvianne Germaine
- Bugnet André
- Lotto Bruno René Marcel
- Dias Silva Antonio Augusto
- Berthomieux Marie Madeleine
- Cinelli Daniel Didier
- Bazot Geneviève Arlette

LE PÈRE HUGUES A PRIS SA RETRAITE

Dimanche 8 octobre dernier, le Père Hugues, âgé de 75 ans et après 30 ans de sacerdoce, tirait sa révérence lors d'une grand-messe célébrée en l'église de Ste-Foy-La-Grande.

Originaire d'Alsace et de Franche-Comté, le Père Hugues a dans sa jeunesse fait des études de Commerce sur Paris et travaillé dans la Publicité et les Relations Publiques.

Rapidement il choisit de devenir moine bénédictin et intègre l'abbaye de Belloc au Pays Basque. Pendant près de 20 ans, il travaille dans l'agriculture et comme vacher dans l'ouest girondin. Puis, il prend la

décision de devenir curé et de transmettre la parole du Christ. Il sera ordonné prêtre à 45 ans à Bordeaux.

Arrivé en 2007 en terre foyenne, il participe et contribue à la ratification de l'Unité des 2 Rives, formée des diocèses de Bordeaux et de Périgueux. Il y a 5 ans, le Père Joseph le rejoint pour officier à ses côtés dans les 62 églises que compte les 50 communes de leur territoire pastoral. Cette messe fut très émouvante et remplie d'émotions notamment pour ses équipes dont l'animation pastorale des 2 Rives. On lui souhaite une bonne retraite !



Credits photos : mairie de Pineuilh, Patrice Paulette



RECENSEMENT 2024

Du 18 janvier au 17 février 2024, 10 agents de terrain se rendront sur l'ensemble du territoire de la commune de Pineuilh afin d'effectuer un recensement de la population.

Le recensement a pour objectif d'actualiser les données sur les caractéristiques de la population, en vue d'ajuster l'action publique aux besoins des citoyens.

Si les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

La commune de Pineuilh a vu sa population augmenter ces dernières années et ce prochain recensement indiquera si la courbe ascendante maintient toujours son cap.

UN NOUVEAU MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Depuis l'été dernier, il est tout fait possible d'aller faire son marché hebdomadaire à Pineuilh.

En effet, le maire Didier Teyssandier a donné son autorisation pour la création d'un marché de producteurs locaux sur la place du Général de Gaulle.

Il est essentiel pour lui d'encourager l'économie locale et l'emploi, de participer à créer un lien social, de favoriser la qualité alimentaire et d'apporter son soutien aux agriculteurs.

Un marché rappelle à notre inconscient collectif que la première activité humaine est l'agriculture et que nous sommes tous d'origine paysanne. Le fait de pouvoir consommer des produits naturels, frais, de saison et cultivés dans la région, nous ramène à nos origines, du temps où les marchés de campagne étaient le lieu de rassemblement de cultivateurs, d'éleveurs et de la population.

Ainsi, sous les pins de la place Charles de Gaulle, vous découvrirez les étals du maraîcher, du fromager, du poissonnier, du torréfacteur ainsi qu'un food truck asiatique, une rôtisserie et un crêpier.

Pour rappel, le marché de Pineuilh se déroule le mercredi matin de 8h à 12h, toute l'année.



DE NOUVELLES BOÎTES À LIRE



4 boîtes à lire sont à votre disposition sur la commune de Pineuilh :

- Parking de la Mairie
- Résidence Ingres
- Les Bournets
- Résidence des Sables

Imaginées et réalisées par les services techniques, les boîtes à lire sont toutes différentes et n'attendent que vous !

Le principe est simple, il consiste à déposer un bouquin, peu importe le style (roman, polar, autobiographie...) dans une boîte à disposition de tous, pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre.

C'est avant tout un échange qui s'apparente au principe du troc !

Si vous avez aimé particulièrement la lecture d'un ouvrage, rien de plus simple, il vous suffit de le glisser dans une des 4 boîtes.

A votre tour, vous pourrez librement emporter un bouquin qui vous intéresse.

Un «plus» est d'insérer dans l'ouvrage que l'on désire faire découvrir, un petit mot d'appréciation afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

En aucun cas il ne s'agit de se débarrasser de certains livres qui devraient prendre le chemin de la déchèterie.

Ne pas oublier que ces boîtes s'adressent à tous les publics, pensez parfois à une littérature adaptée aux jeunes si vous en possédez.

De plus, l'utilisation d'une boîte à lire offre une réelle souplesse dans son fonctionnement en terme de coût (c'est gratuit, nulle cotisation) et en terme de délai d'emprunt (aucune date de retour exigée et mieux faites voyager le livre en le déposant dans une autre boîte).

C'est donc une opportunité de s'ouvrir à la lecture et de profiter de ses bienfaits : Stimule le cerveau, Améliore la mémoire, l'attention et la concentration, Développe les capacités d'analyse, Améliore les connaissances, Accroît notre vocabulaire et améliore le passage à l'écrit, Diminue le stress et l'anxiété, Aide à mieux dormir, Tranquillise l'esprit et Renforce le lien social en s'ouvrant aux autres.

On vous souhaite de beaux moments de lecture et de culture !



Les agents des services techniques
Résidence des Sables

Nos jeunes pineuilhais



LIONEL DAURIAC

Lionel Dauriac s'est envolé aux commandes de l'avion école, seul pour la première fois. Actuellement en classes préparatoires à Bordeaux, il espère un jour être co-pilote aux côtés de M. Teyssandier. Son pilote instructeur, M. Eric Spampinato, est ravi d'être aux premières loges.



MATHIAS LACOMBE

Un événement pour le baseball français : Mathias LACOMBE, lanceur de 21 ans, a été sélectionné par les Chicago White Sox lors de la draft annuelle de la MLB. Ce n'est que le deuxième français à connaître cet honneur.



SIMON KACKI

Vous avez TIKTOK sur votre smartphone ? Alors vous avez déjà dû voir une vidéo de Simon. Avec plus d'1 million d'abonnés, ce créateur de contenus met son talent au service de grandes enseignes notamment.



LÉANE BOURG

Passionnée de cyclisme, Léane démarre les compétitions à l'âge de 14 ans. L'an passé, elle a remporté dans sa catégorie la course Souvenir Claudine et Jean-Pierre Della Libera. Elle est championne de Dordogne en Cyclo-Cross et Route et finit 6^{ème} au Championnat de France qui se déroulait à Casteljalous en février 2023.



ANTHONY FAVARD

Ce jeune professeur d'Histoire et de Géographie a représenté notre territoire lors du concours national Mister France. Une belle plastique certes mais une tête bien remplie pour ce jeune pineuilhais attaché à ses racines.



IVANN BOTELLA

Le 1^{er} juillet dernier, Ivann a signé au Red Star FC après avoir passé quelques années en Belgique. Cet attaquant a rapidement pris ses marques et marqué ses 1^{ers} premiers buts au sein de son club de football !



MILÈNE GAUDIN ET SOENN BOULACHEB

Nos collégiens Soenn BOULACHEB et Milène GAUDIN ont remporté le Challenge Essais en Vol du Prix Aéronautique et Espace Nouvelle Aquitaine en 2023.

Nos jeunes pineuilhais



LE SAVEZ-VOUS ?

La commune encourage les jeunes à poursuivre leurs études et à atteindre leurs rêves.

En effet, pionnière en la matière, la commune de Pineuilh est la première collectivité territoriale à apporter son soutien financier dans le dispositif de l'Education Nationale nommé « la Cordée de la Réussite CPES Clésup Mollat », cordée littéraire, pilotée par le Lycée Camille Jullian à Bordeaux, en octroyant la somme de 3000€.

Le but est de réduire les fractures territoriales en collaborant avec des établissements scolaires éloignés des grandes métropoles et par conséquent de soutenir de jeunes collégiens et lycéens par l'encordement. Il s'agit en fait de sécuriser les parcours scolaire de certains élèves qui auront été désignés par leurs établissements respectifs, eux-mêmes sélectionnés par le Rectorat et la Préfecture. Ce dispositif vise donc à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances.

Par exemple, le Lycée Elisée Reclus de Sainte-Foy-La-Grande qui a intégré le dispositif dès 2010, a permis l'encordement de plusieurs élèves depuis, leur permettant de bénéficier notamment de stages immersifs de langues, l'accès à une culture littéraire et à une culture de l'orientation. Cet encordement est un moyen efficace pour se préparer au monde des concours et de faire la différence lors d'une sélection de candidats.

On ne peut qu'espérer que ce dispositif s'élargisse encore à d'autres collectivités, pour voir de nouveaux élèves du Pays Foyen obtenir des clés supplémentaires pour la réussite de leur parcours scolaire et par conséquent pour s'épanouir dans leur future vie professionnelle.



L'EPIDE

Depuis sa création en 2005, l'Établissement Pour l'Insertion dans l'Emploi (EPIDE) apporte une réponse aux problématiques qui touchent une partie de la jeunesse :

- Le décrochage scolaire : on estime à environ 110 000 le nombre de jeunes qui quittent chaque année la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme professionnel ni le baccalauréat.
- Le chômage des jeunes : les jeunes sont plus vulnérables sur le marché de l'emploi, d'autant plus s'ils ne possèdent pas de diplôme ou de qualification.
- Les inégalités et la discrimination : l'origine sociale ou géographique des jeunes peut constituer un facteur d'inégalité dans l'accès au marché du travail.
- Le manque de cohésion sociale : l'éclatement de la cellule familiale, les rapports difficiles aux institutions (comme l'école), l'enclavement territorial, sont autant de catalyseurs des fractures qui fragilisent la cohésion nationale.

La mission première de l'EPIDE est de permettre aux jeunes les plus éloignés de l'emploi de s'inscrire dans une dynamique positive d'insertion et de les conduire à construire leur place, de façon durable, dans le monde du travail et dans la société, afin qu'ils deviennent acteurs de leur avenir.

Fin 2023, le Maire Didier Teyssandier et les élus de la commune ont reçu M. Romain Bossard, Directeur de l'établissement de Bordeaux, pour une présentation de l'EPIDE en vue d'une collaboration dans la cadre de la politique de la ville.



À QUI S'ADRESSE L'EPIDE ?

Tu as entre 17 et 25 ans, sans diplôme ou titulaire d'un BEP, CAP ou d'un bac (ni en emploi, ni en stage, ni en formation). Tu es motivé, et il ne te manque plus qu'un cadre bienveillant pour t'accompagner vers l'emploi ou une formation.

- Pendant 8 mois environ, tu es en internat du lundi au vendredi pour suivre ton parcours.
- Tu suis un programme intensif, accompagné par un adulte, toujours là pour t'encourager : des ateliers adaptés à ton niveau et au métier qui t'intéresse, une préparation au permis de conduire, du sport pour retrouver ton équilibre, des actions de solidarité, des activités culturelles et des loisirs !
- Un conseiller en insertion professionnelle t'aide à faire tes choix d'orientation, de métier, de stage ou de formation.
- Toutes les équipes de l'EPIDE sont là pour lever les freins à ta recherche d'emploi : argent, logement, permis, santé...
- L'EPIDE c'est gratuit, et même rémunéré ! 460 € te sont versés tous les mois. Si tu es motivé jusqu'au bout, L'EPIDE te reverse en complément 60 € mensuels économisés pendant ton parcours. Ce qui revient à 520 € par mois !
- Il y a 20 centres EPIDE repartis sur toute la France.



Romain Bossard
et Didier Teyssandier

Plus de renseignements
sur leur site : www.epide.fr

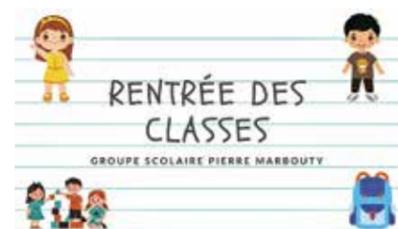
CENTRE EPIDE BORDEAUX

🏠 Établissement Faucher
Rue Léo Saignat
CS 21 129
33082 Bordeaux cedex

👤 Contact pour
le recrutement
des volontaires
uniquement :

Gianni COINDIN
✉ gianni.coindin@epide.fr
☎ 05.56.17.54.82
☎ 06.12.98.52.15

LA RENTRÉE DES CLASSES



Que de monde et que de sourires, le lundi 4 septembre 2023 à 8h30 devant le groupe scolaire Pierre Marbouty. Les 260 élèves des écoles maternelle et élémentaire étaient ravis de retrouver leurs camarades et leurs enseignants pour une nouvelle année remplie d'apprentissage et de pédagogie.

De nouveaux visages aussi, avec les derniers élèves inscrits qui découvraient les lieux pour la première fois.

Les deux directrices Mme Isabelle Liaud et Mme Pascale Pasquier fidèles à leur poste ont accueilli les familles et ont pu répondre aux nombreuses questions.

Mme Claire Faure, partie à la retraite a été remplacée par Mme Sophie Marquant qui aura également en charge la classe de Petite Section.

M. Miguel Garcia, 1^{er} Adjoint à la commune de Pineuilh, en charge des affaires scolaires, Mme Jennifer Torres, Directrice Générale des Services ainsi que les agents de la collectivité attirés ont salué le corps enseignant ainsi que le personnel dédié aux écoles en leur souhaitant une bonne reprise.

M. Roland Gerbeau, Délégué Départemental de l'Education Nationale ainsi que le nouveau Commandant de la Brigade Autonome de la Gendarmerie de Pineuilh, le Major Castro sont également venus au-devant des familles en ce jour si particulier.

Nul doute que nos plus jeunes pineuilhais ont eu beaucoup de choses à raconter le soir venu à table !

Contacter la Maternelle :

☎ 05.57.46.16.90
✉ E.Mat.Pineuilh@ac-bordeaux.fr

Contacter l'Élémentaire :

☎ 05.57.46.03.73
✉ E.Pineuilh@ac-bordeaux.fr

ÉCOLE MATERNELLE :
ZOOM SUR NOS ATSEM

De gauche à droite : Céline BASSO, Noëlle Rey Lescure, Flora LUISON, Sabrina D'AGOSTINO, Elise CAMPION et Armelle VILLEMAGNE

Si l'on devait donner une définition du métier d'ATSEM, (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), elle serait celle-ci : l'ATSEM apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'une école maternelle (enfants âgés de 2 à 6 ans) mais aussi de plus en plus aux animateurs dans le cadre des activités périscolaires.

Au niveau national, disposant du statut d'agent territorial, l'ATSEM est recruté par la mairie et fait partie du personnel de la commune (86% sont fonctionnaires de catégorie C). Le taux de féminisation est de 99,6%. En tant que membre de l'équipe éducative, l'ATSEM exerce sous l'autorité du directeur de l'école. La durée du travail et la répartition des horaires sont fixées par chaque municipalité.

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, nombreux sont les parents à confier leurs jeunes enfants à l'une des 6 ATSEM de Pineuilh. Mais qui sont ces femmes que les enfants appellent par leur prénom ?

Les pineuilhaises et les pineuilhais ont certainement déjà rencontré une figure de l'école, Mme Céline Basso. En effet, cela fait 29 ans, et toujours le même sourire aux lèvres, que Céline s'occupe des jeunes enfants de l'école de Pineuilh et c'est pourquoi elle est aujourd'hui la référente de l'équipe des ATSEM.



Mme Céline BASSO au cours d'un atelier peinture

Il y a aussi Mme Flora Luison qui œuvre depuis 22 ans au sein de l'école maternelle.

Depuis 13 ans, Mme Armelle Villemagne est engagée dans ses missions auprès des petits.

Mme Elise Champion a rejoint l'équipe il y a 10 ans même si elle effectuait déjà des remplacements dès 2006.

Mme Noëlle Rey Lescure est en poste depuis 8 ans et travaille au sein d'une classe de Grande Section.

Quant à Mme Sabrina D'Agostino, elle a trouvé sa place il y a 3 ans maintenant mais depuis peu a basculé côté élémentaire.

Lorsqu'on discute avec chacune d'entre elles, on peut constater qu'elles ont toutes les 6, plusieurs points communs comme le fait d'aimer leur travail et d'apprécier leur collaboration avec les enseignantes de Pineuilh.

Même s'il est différent de s'occuper d'un enfant selon son âge, il existe plus ou moins une journée type dans l'emploi du temps d'une ATSEM : Tout d'abord, vers 8h20, elles accueillent les élèves, elles les accompagnent aux toilettes et les invitent au lavage des mains. Puis sous l'autorité de l'institutrice, elles mettent en place des ateliers et en ont la gestion par groupe d'enfants.

Dans la matinée, elles assurent la surveillance du temps de récréation. Puis, elles reprennent le cours des ateliers et assurent le nettoyage et le rangement.

Vers midi, elles s'occupent du service ainsi que de la surveillance durant le temps de restauration à la cantine. Elles ont une pause à tour de rôle de 30 minutes. Enfin vient le temps de la sieste pour les plus petits qu'elles doivent déshabiller, amener aux toilettes. Pour les plus grands, elles mènent des ateliers ou les aident lors d'une séance à la salle de motricité.

Enfin, elles réveillent les petits de la sieste pour les habiller, les chausser, les changer si besoin et rangent la salle. Elles surveillent les élèves durant le temps de récréation de l'après-midi, pour finir par le nettoyage du matériel, la préparation des cartables avec le suivi du carnet de liaison par exemple. Elles sont présentes lors de la sortie des classes à 16h30.

Il faut tout de même souligner que certaines d'entre elles démarrent plus tôt leur journée de travail, ayant la charge de l'entretien des locaux de la mairie et que d'autres assurent l'entretien des classes, les câlins et parfois les petits mots remplis d'amour des enfants dont elles s'occupent. Les enfants disent « aimer leurs maîtresses » mais nos ATSEM ne sont pas lésées !

Lorsqu'on prend le temps de les questionner sur leur travail, elles avouent pour certaines avoir de la chance de contribuer à l'éveil de l'enfant, de participer à son apprentissage et à son développement et que leurs plus grandes joies sont les sourires, les câlins et parfois les petits mots remplis d'amour des enfants dont elles s'occupent. Les enfants disent « aimer leurs maîtresses » mais nos ATSEM ne sont pas lésées !

Le contact avec les parents a une place importante également et les échanges sont le plus souvent cordiaux et agréables.

Comme dit plus haut, elles assistent les enseignantes qui organisent la journée des enfants selon les directives de l'Académie de Bordeaux. L'entente avec les enseignantes de

Pineuilh se passe à merveille ce qui permet d'instaurer ainsi un réel climat de confiance dans la classe. Elles se sentent écoutées et peuvent être force de propositions.

L'école bénéficie d'une équipe soudée.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées dans leurs missions, plusieurs points sont soulevés. Pour certaines la posture debout tout au long de la journée et devoir se baisser pour être à portée des enfants peuvent être source de problèmes physiques. Pour beaucoup, le bruit, le brouhaha devenu plus important d'années en années est difficile à gérer, notamment au cours du repas de midi à la cantine où plus de 45 enfants mangent ensemble. Il s'avère parfois difficile de faire respecter les règles.

Il est donc nécessaire d'être patiente pour exercer ce travail et faire preuve d'écoute et de rigueur pour arriver à faire respecter les règles de vie à l'école.

Quand on demande à Céline, Flora, Armelle, Elise, Noëlle et Sabrina si elles recommandent leur travail, c'est un OUI sans hésitation et elles n'en changeraient pour rien au monde...

Pour finir, elles nous rapportent quelques expressions qui sortent de la bouche de nos plus jeunes pineuilhais :

- « La Patatamolet » ou « la Patate à Lait » pour pâte à modeler
- « J'ai des larmes qui pleurent »
- « Mais si ! J'ai dormi les yeux ouverts ! » pour un enfant qui n'a pas fait la sieste
- Ou encore « mais non c'est pas demain, c'est après la nuit de dormir ! »

ACCOMPAGNEMENT
ET HYGIÈNE

Pendant la pause méridienne, dans l'espace de restauration, Nathalie Millade en poste depuis 1992, Kanchana Bertoni depuis 2015 et Nathalie Bouloy depuis 2020 veillent sur les élèves au cours du repas. Elles s'assurent du bon respect des règles et que les enfants mangent correctement. Elles ont la charge de la mise en place des tables, du tri des déchets alimentaires, de la restitution des plateaux et de l'entretien des locaux municipaux. Elles sont des visages familiers pour nos jeunes pineuilhais.



Groupe Scolaire Pierre Marbouty

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : ZOOM SUR LE PERSONNEL COMMUNAL



L'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'Etat, sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public.

Ainsi depuis 1980, l'Etat a engagé une opération de décentralisation des compétences qui renforce le poids des collectivités territoriales.

La Commune participe donc au fonctionnement du service public de l'éducation, sur le plan local.

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire dont elle est propriétaire et elle se doit de les entretenir.

Pendant les heures d'enseignement, les élèves sont placés sous la responsabilité de leurs enseignants.

En dehors de ce temps d'apprentissage, nos jeunes pineuilhais sont sous la surveillance des agentes communales qui prennent alors le relais. Ce personnel communal mis à disposition de l'école reste sous l'autorité du maire qui gère leur carrière et les rétribue.

A Pineuilh, 7 figures féminines prennent soin des élèves âgés de 6 à 10 ans environ, au cours de la pause méridienne c'est-à-dire de 11h30 à 13h30.

Il s'agit tout d'abord de Sandra Chopine qui travaille pour la commune depuis 29 ans. Tous les enfants la connaissent mais pas que, car polyvalente, elle a également travaillé pour le CCAS et actuellement se forme à l'agence postale.

Vous reconnaîtrez aussi le sourire de Sylviane Dubouil qui travaille au plus près des enfants depuis 2014.

Aurore Blazinet a intégré son poste en 2019 et a la cote auprès de nos jeunes.

Pauline Rameau est investie dans ses missions au sein de l'école depuis août 2021.

Anaïs Moreau et Elodie Devier ont toutes les deux débuté en octobre 2021 et ont rapidement pris leurs marques.

Quant à Lara Semlahi, arrivée en septembre 2022, elle a vite été adoptée par l'équipe des filles.

L'École doit surveiller les élèves qui lui sont confiés. Elle doit donc s'attacher à la sécurité des enfants.

Ainsi chaque jour d'école, chacune d'entre elles a des missions bien spécifiques.

Par exemple, Anaïs, Lara et Sandra veillent particulièrement au passage à la cantine et vérifient que tous les enfants y mangent car certains pourraient se montrer tête en l'air et privilégier le jeu à la restauration.

Sylviane est l'agent qui a la responsabilité du portail notamment. Pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine, elle les remet aux membres de leurs familles qui viennent les chercher. Elle a donc une bonne connaissance des parents.

Pauline et Aurore vont se focaliser sur la surveillance dans la cour de récréation. Elles doivent veiller à ce que les élèves respectent les consignes de sécurité, que le règlement intérieur de l'école soit observé.

Elodie et Sandra vont également proposer des animations à nos jeunes pineuilhais pendant ce temps de pause. Jeux, activités, elles débordent d'imagination pour les occuper. En période estivale les jeux d'eau sont très appréciés.

Toutes s'accordent à dire qu'être auprès des enfants est source de satisfaction. S'il faut parfois intervenir pour régler quelques tensions, les élèves sont adorables et souriants avec elles.

Elles considèrent que la météo peut être un des rares inconvénients à leur travail car elles passent la majorité de leur temps en extérieur dans la cour.

A noter que jusqu'en 2018, certaines d'entre elles s'occupaient également du temps de garderie le matin et le soir, obligation pour les communes. Puis, lorsque la Communauté de Communes a récupéré la compétence, certaines ont été mises à disposition de la CDC pour conserver leurs missions périscolaires.

De plus, elles ont également en charge l'entretien des locaux de l'école et de la mairie en fin de journée.

En résumé, ces 7 visages féminins qui surveillent, protègent et animent des ateliers pour le plus grand plaisir des élèves, font partie des maillons essentiels pour le bon déroulement d'une journée à l'école.

Souriantes et dynamiques, elles espèrent voir défiler plusieurs générations de pineuilhais...



A noter que depuis décembre 2023, M. Thibault Archenoul a rejoint l'équipe des agents aux écoles.

Une touche masculine très appréciée des élèves sportifs notamment car Thibault est très enclin aux parties de basket et de foot !



Pendant la pause méridienne, Lara et Elodie proposent des activités aux élèves en suivant l'actualité notamment et le calendrier.

DU CHANGEMENT POUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Au cours du mois de septembre dernier, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a formé un nouveau Bureau. Mme Laëtitia Mieugard, la nouvelle Présidente souhaite avec son équipe soutenir les projets scolaires des élèves du groupe scolaire Pierre Marbouty en collaboration avec les enseignants. Par leurs actions, elles aimeraient tout au long de l'année permettre aux enfants d'avoir accès à plus de sorties et organiser des événements au sein des écoles. Seront renouvelées les ventes de Madeleines Bijou, les ventes initiatives et l'organisation de la kermesse.

L'APE financera le goûter de Noël pour l'ensemble des élèves et des enseignants et le goûter du cross.



De gauche à droite :
**Hélène Dauzan, Estelle Darquest,
Laëtitia Mieugard et
Sonia Bouijaud**

Pour contacter l'APE :
ape.pineuilhsecretariat@gmail.com

Groupe Scolaire Pierre Marbouty

SANDI SIRI, UN CHEF À L'ÉCOUTE DES ÉLÈVES, DES TRADITIONS ET DE L'ACTUALITÉ



Sandi Siri, Roseline Purrey, Ouarda Oued Ghiss et Maria do Rosario Da Rocha Ferreira

Sandi Siri et son équipe ont à cœur de varier les menus proposés aux élèves demi-pensionnaires du groupe scolaire Pierre Marbouty. Mais pas que...

En effet, une attention particulière est réservée aux enfants qui fêtent leur anniversaire et chacun se voit recevoir un assortiment de bonbons et un chant "Joyeux Anniversaire" entonné de tous.

L'équipe de la restauration met un point d'honneur à faire vivre la gastronomie française et ses traditions avec la préparation de plats traditionnels régionaux comme le cassoulet, le rougail saucisse, la blanquette de veau ou encore les fameuses crêpes à la Chandeleur ou la galette des rois à l'Épiphanie.

Invariablement chaque semaine, les enfants auront droit à un menu végétarien ou à un plat de poisson. Des fruits seront quasi toujours proposés au moment du dessert même s'ils optent pour une crème ou une pâtisserie.



A l'occasion du Mondial de Rugby, les agents ont décidé de faire voyager à leur manière les élèves demi-pensionnaires. Les enfants ont pu par exemple déguster un hangi de poulet, plat typique de la Nouvelle-Zélande.

LA SEMAINE DU GOÛT 34^{ème} ÉDITION
DU 16 AU 22 OCTOBRE 2023

Au cours de la semaine du goût du 16 au 22 octobre 2023, les enfants ont pu découvrir des vinaigrettes aux fruits rouges, des crèmes semoule à la fraise tagada et différentes épices pour colorer leurs plats.

Chaque année au mois de juin, profitant du voyage scolaire des CM2, les élèves de Grande Section accompagnés de Mme Céline Basso se rendent à la cantine du côté élémentaire pour découvrir le fonctionnement du self-service.

Le chef cuisinier Sandi Siri et son équipe les ont accueillis sourire aux lèvres et leur ont expliqué les différentes étapes de la composition d'un plateau repas.



ÉCHANGES AVEC LE COLLÈGE ÉLIE FAURE

Les élèves de la classe de Mme Poitevineau avec une classe de 6^{ème} - mairie PineuilhLes élèves de la classe de M. Malivert avec différentes classes de 6^{ème}

Les échanges entre l'école élémentaire de Pineuilh et le collège Elie Faure de Port-Ste-Foy-et-Ponchapt ont ponctué l'année 2023.

Mme Christelle Zuccolotto, professeure d'anglais au Collège Elie Faure et Présidente de l'association les Jeunes Ambassadeurs de la Mémoire a organisé avec l'aide de collègues enseignants et du Principal d'établissement M. Patrick Broquet, la découverte de l'exposition « Les Enfants de la Résistance, être jeune en 39-45 ».

Les classes élémentaires de Mme Hélène Poitevineau et de M. Fabrice Malivert ont été conviées et les élèves du CM1/CM2 ont rencontré différentes classes de 6^{ème}. Des groupes de 4/5 élèves, mélangeant volontairement les classes, furent constitués et placés devant chaque panneau d'exposition. Les élèves de 6^{ème} prirent sous leurs ailes les CM1/CM2.

Puis, à l'aide d'un document-questionnaire, les élèves devaient passer devant chaque panneau et répondre aux nombreuses questions posées. Pendant près d'une heure, les enfants décryptèrent les différentes thématiques associées à ce moment fort de l'Histoire : propagande, antisémitisme, ligne de démarcation, maquis, résistance, Service de Travail Obligatoire, Armistice...

Quelques mois plus tard, les collégiens se sont déplacés à Pineuilh pour participer à un « Escape Game » avec la classe de CM2 de Mme Poitevineau et préparé par Christelle Zuccolotto.

Les élèves ont dû se glisser dans la peau d'un personnage auquel ils avaient attribué un nom de couverture, ce qui a donné lieu à beaucoup de rires. Leur mission consistait à entrer dans la Résistance et à permettre à « Jack », pilote allié, de rejoindre son pays, l'Angleterre. Pour ce faire, les élèves ont été répartis en groupe de 4/5 personnes, mélangeant les niveaux (Collège et Élémentaire). Chaque groupe s'est vu remettre une enveloppe signée du Général de Gaulle, appelant à la cohésion et à la Résistance.

Cette journée d'échanges a permis par le biais du jeu d'approfondir un pan important de notre Histoire.

La commune de Pineuilh encourage ces rencontres instructives et s'engage à apporter son aide matérielle pour leurs bons déroulements.

Salle des fêtes Robert
Teyssandier - Pineuilh

M. Malivert au Collège Elie Faure



Les élèves ont appris qu'un ancien Résistant pineuilhais du nom de René Prevôt avait vécu face à leur école jusqu'à son décès en 2015 et qu'il avait même reçu la Légion d'honneur, plus haute distinction dans notre pays, des mains de l'ancien Président Jacques Chirac.



Documents remis aux élèves

CAPTURE DES CHATS ERRANTS

Au cours de la seconde campagne municipale de stérilisation et d'identification des chats errants non identifiés et sans propriétaire, la Fondation «CLARA» mandatée par la mairie a capturé 25 chats dont une majorité de femelles.

La commune a réglé la somme de 3 625 € à la Fondation pour cette opération indispensable et qui au vu du nombre de captures s'est avérée être un succès. Cette année encore la collectivité fera le nécessaire pour lutter contre la propagation des chats errants.



ASSURER UNE ALIMENTATION ÉLECTRIQUE FIABLE EN TOUTES CIRCONSTANCES



Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune est équipée d'un groupe électrogène qui pourra être utilisé en cas de coupure électrique prolongée et ce afin d'assurer la continuité du Service Public (mairie - école).

Les services techniques ont procédé au cours de l'année passée à des mises en situation afin de vérifier son bon fonctionnement.

LA DORDOGNE, UNE RIVIÈRE QUI PEUT S'AVÉRER DANGEREUSE

Chaque année, au printemps, le Maire Didier Teyssandier met tout en œuvre pour informer sur l'interdiction de baignade définie sur son territoire. En effet, la sécurité des personnes est essentielle à ses yeux et le risque de noyades dans nos eaux est trop important. Ainsi, les agents des Services Techniques et de la Police Municipale parcourent les berges de la Dordogne et de l'étang de l'Arbalestrier

pour s'assurer du bon état des panneaux d'interdiction existants. Les panneaux abîmés sont remplacés et d'autres positionnés en supplément.

Pour rappel, les arrêtés n° 113 et 114 de 2013 interdisent la baignade dans l'étang de l'Arbalestrier et depuis l'embouchure du ruisseau « Vénérol » jusqu'au pont SNCF pour la Dordogne.

Les contrevenants peuvent être poursuivis et encourir des peines prévues par le Code Pénal. Toutefois, la Communauté de Communes du Pays Foyen garantit une baignade autorisée et sous surveillance du 1^{er} juillet au 31 août à la plage des Bardoulets, à Port-Ste-Foy-Et-Ponchapt, avec la présence d'un maître-nageur sauveteur.



ACCORD CADRE :

La Communauté de communes du Pays Foyen a procédé au renouvellement, à la réhabilitation et à l'extension de réseaux d'Assainissement en Eau Potable (AEP), rue de l'Eglise et lieu-dit Grand Fonsalade.



Instrument de planification de la commande publique, l'accord-cadre est un contrat par lequel l'acheteur public s'engage à passer des marchés ou des bons de commandes auprès du ou des titulaires de l'accord, pendant une période donnée et pour des prestations déterminées.

Ainsi, La Communauté de Communes du Pays Foyen, maître d'ouvrage des travaux des réseaux d'AEP rue de l'Eglise RD n°235 et au lieu-dit Grand Fonsalade sis sur la Commune de Pineuilh, a signé un accord cadre mono attributaire à bons de commande de travaux avec l'entreprise Dubreuilh domiciliée à Bruges (33). Il s'agit de répondre à une réelle problématique.

En effet, les canalisations existantes dans ce secteur de la commune datent pour celles en fonte de 1943 et pour celles en pvc d'avant 1980. En raison de casses récurrentes sur le réseau de canalisations en fonte entraînant de nombreuses fuites et de possibles risques de relargage de Chlorure de Vinyle Monomère sur le réseau en PVC, il était nécessaire d'entamer des travaux.

D'une durée de 21 semaines, le chantier s'est achevé à la fin du mois de mai 2023.

Au cours de ces semaines, ont été renouvelés les canalisations, les conduites de branchements jusqu'aux compteurs existants et les coffrets pour compteur. Le réseau a été renforcé avec l'installation de deux Poteaux Incendie (PI) par la commune dans le cadre de la construction possible de 2 lotissements.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise Advice Ingenierie d'Eysines qui a veillé au bon déroulement des travaux et à leur conformité. Des réunions de chantiers avec les services techniques de la CDC du Pays Foyen, de la commune de Pineuilh et de la Sogedo ont eu lieu chaque semaine.

Pour ce faire, la rue de l'Eglise, portion de la route départementale n°235 a été fermée à la circulation pendant toute la durée des travaux. Seuls les riverains et les véhicules de services pouvaient emprunter. Une déviation était signalée pour un accès par la rue de la Commanderie.

RUE DU SIGNAL

Au cours de l'été, l'Entreprise « Colas » a effectué la reprise du revêtement de voirie de la rue du Signal à Pineuilh.

Il s'agit d'un enrobé à chaud et de la création de 6 refuges afin d'améliorer la circulation des véhicules empruntant cette route.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Marché à bons de commande avec la Communauté de Communes du Pays Foyen.

**EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À PINEUILH**

Le 23 mars 2023, la ville de Pineuilh a procédé à l'extinction partielle de son éclairage public, entre 00h et 5h du matin.

La Commune de Pineuilh est engagée depuis plusieurs années dans une démarche volontariste et proactive pour la maîtrise de ses consommations énergétiques et la protection de l'environnement. Depuis 2014, elle rénove, isole, remplace et intègre le principe de durabilité à ses actions, dans le respect constant de l'argent public.

En effet, le Maire réaffirme la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à ce que la collectivité prenne sa part dans l'effort national de réduction de la consommation électrique mais permet aussi de contribuer fortement à la préservation de l'environnement et des écosystèmes par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte des nuisances lumineuses favorisant ainsi la biodiversité et notamment la nidification des prédateurs du moustique comme la chauve-souris.

Ainsi, par voie d'arrêté municipal n° A2023-03-05-ST, il a été décidé que l'extinction partielle de l'éclairage public prenne effet dans la nuit du Jeudi 23 au vendredi 24 mars 2023 de minuit à 5h du matin.

Les secteurs non-soumis à l'extinction le sont pour des raisons techniques ou de sécurité liées à la circulation routière notamment.

Des panneaux ont été réalisés et positionnés à différents endroits stratégiques de la commune afin d'en informer la population locale ou tout simplement les automobilistes qui la traversent.

**PASSAGE AU LED POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Au cours du second semestre 2023 s'est opérée la modification des 1200 candélabres (passage au LED) afin de pouvoir les piloter individuellement à distance. Ce travail repose sur une collaboration solide avec le SDEEG (Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde) et l'entreprise CITEOS, mandatée sur le terrain pour les opérations techniques.

Agés d'une trentaine d'années, il était devenu nécessaire de remplacer ces lampadaires par des éclairages LED. Ainsi l'entreprise Citeos a procédé à leur changement et les ont en plus équipé d'un système de gestion à distance et individuel.

A l'avenir, la commune pourra sélectionner les lampadaires à éteindre durant les périodes nocturnes et cela ne fonctionnera plus par zone ou quartier comme cela était le cas jusqu'à présent. Le coût de ces travaux s'élève à 1 193 000 € HT et la commune a bénéficié de subventions d'un montant de 477 186 € provenant notamment du Fonds Vert.



M. Bernard Delage à droite et les agents de Citéos

A noter que Pineuilh fait partie des communes "Pilotes", sélectionnées pour le futur déploiement des détecteurs de présence (détecteur qui diffuse un éclairage au passage d'un individu). Ces détecteurs seront installés prioritairement dans les lotissements au cours de l'année 2024.

**RÉNOVATION DE LA TOITURE DE LA SALLE DES FÊTES**

Du 24 juillet au 4 août 2023, l'entreprise Patissou domiciliée à Saint-André-Et-Appelles et mandatée par la commune de Pineuilh a procédé à la réfection de la toiture de la salle des fêtes Robert Teyssandier.

En effet, la couverture n'avait jamais été revue depuis sa construction en 1983 et quelques infiltrations avaient été remarquées.

Les services techniques de la collectivité avaient fait état de l'usure des tuiles et du fait que la structure en bois s'était quelque peu désaxée. Ainsi les 3 ouvriers présents sur le chantier ont

dans un premier temps renforcé l'ensemble des fermettes puis ils ont recouvert l'ensemble de tuiles neuves.

Il était question dans ces travaux de reprendre trois quarts de la toiture. Le quart restant, encore satisfaisant, sera rénové ultérieurement. Le montant total des travaux s'élève à 57 852.36 €. La salle des fêtes est un équipement prisé et utilisé au quotidien.

Pour rappel, c'est un équipement municipal d'une superficie de 300 m² qui peut accueillir jusqu'à 300 personnes.



Pour toute demande concernant sa location, merci de contacter la mairie : 05 57 46 03 07

RÉNOVATION DE 4 CLASSES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La rénovation énergétique des 4 classes de l'élémentaire a démarré au cours du mois d'octobre 2023 et devrait s'achever en juillet 2024.

Comme vous le savez déjà, l'entretien du groupe scolaire Pierre Marbouty est une priorité pour l'équipe municipale. Après la création du auvent d'entrée de l'école élémentaire en 2022, il était nécessaire de revoir les 4 dernières classes afin que les enseignants et leurs élèves puissent travailler dans les meilleures conditions qui soient. Cet été, ce bâtiment répondra définitivement aux dernières normes et les élèves pourront le réinvestir à la prochaine rentrée scolaire.

Le coût des travaux s'élève à 860 000 € HT et la commune a pu bénéficier de différentes subventions : 200 000 € Fonds Vert et 211 906 € de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

SÉCURITÉ

Une victoire pour notre territoire : la 4^{ème} base française d'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile sera bien accueillie à Libourne dès 2024.

Mercredi 2 août, le maire de Pineuilh, Didier Teyssandier, s'est rendu à Libourne où était attendu le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin.



Gérald Darmanin, Didier Teyssandier et Florent Boudié

Le ministre était présent sur notre territoire girondin afin d'inaugurer la nouvelle caserne de gendarmerie de Libourne mais aussi et surtout pour annoncer officiellement le choix par l'État de la commune de Libourne pour accueillir la nouvelle Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC).

En effet, après des mois de discussions pour définir le lieu d'implantation entre Mont-de-

Marsan, Angoulême, Agen, Limoges, Pau et notre sous-préfecture girondine, l'annonce est tombée en notre faveur et a été vivement saluée par les nombreux élus présents à cette occasion, avec en tête le député du Libournais, Florent Boudié, à qui l'on doit la conception, le portage et un soutien inconditionnel au projet. Didier Teyssandier l'a chaleureusement félicité pour ce succès.

Cette année, plus de 100 millions d'euros seront investis par l'État, une enveloppe colossale qui permettra aux 565 militaires d'assurer des missions liées notamment aux feux et aux inondations, en renfort des moyens municipaux, départementaux et nationaux déjà en place. Ces hommes et ces femmes étant par ailleurs formés aux risques technologiques, radioactifs et bactériologiques.



Didier Teyssandier a personnellement remercié le ministre pour cette décision car notre département est de plus en plus victime de catastrophes naturelles, en proie à des feux d'une rare violence ; cette aide humaine et matérielle était plus que nécessaire.

Profitant de la venue d'un membre du gouvernement, Magali Vérité, maire de

Caplong et viticultrice, a pour sa part longuement exposé au ministre les difficultés auxquelles font face nos viticulteurs depuis plusieurs années maintenant et particulièrement cette année avec l'apparition du mildiou qui a ravagé une très grande partie de la récolte.

Enfin, Didier Teyssandier s'est entretenu un moment avec Gérald Darmanin au sujet de la sécurité de ses administrés. Face au déferlement de violences qu'a connu notre pays en juillet 2023, le maire de Pineuilh a fait part au ministre des actions menées au sein de sa collectivité avec le déploiement de la vidéoprotection et une police municipale notamment plus présente en période nocturne. Cet entretien a permis à Didier Teyssandier d'exprimer avec sincérité et franchise son souhait que l'État soutienne davantage les forces de l'ordre et prenne des mesures fortes afin d'éviter que de pareils événements ne se reproduisent.



La Gironde est le plus vaste département français.

DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

En 2023, l'entreprise Citéos mandatée par la commune de Pineuilh, a procédé au déploiement d'une trentaine de caméras de vidéoprotection, positionnées à différents endroits stratégiques de la commune.

« J'ai à cœur la sécurité de mes administrés, la protection des bâtiments et de leurs abords ainsi que la prévention et la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures et de déchets. C'est un de mes engagements de campagne de 2020 » : répond le Maire Didier Teyssandier lorsqu'on le questionne sur le sujet.

Les agents de la Police Municipale sont équipés d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) qui permet l'enregistrement des images filmées par le réseau de caméras. Ces images peuvent être remises sur réquisition aux Forces de l'Ordre (Gendarmerie).

A noter que ces caméras sont dotées d'infra-rouge et qu'elles fonctionnent parfaitement en période nocturne dans les quartiers de la ville soumis à l'extinction de l'éclairage public.

Pour ce faire, la commune a obtenu des subventions du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de prévention de la Radicalisation (FIPDR) ainsi que de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 49 650 € et de 35 688,50€ pour un coût total de 151 063,58€, soit un autofinancement s'élevant à 65 725,08€.

La vidéoprotection est un outil efficace dans la prévention des actes de délinquance et la préservation du cadre de vie. Elle participe à la réalisation d'un maillage cohérent à l'échelle d'un plus large territoire avec la commune de Ste-Foy-La-Grande qui possède son propre équipement. L'idée forte consiste en effet à mettre en place la couverture la plus efficace possible du territoire urbain et périurbain.



Christiane Vincenzi, Didier Teyssandier et Jean-Claude Dubreuil entourés des agents de la PM.

SIGNATURE OFFICIELLE

DES CONVENTIONS DE MISE EN COMMUN ET DE MISE À DISPOSITION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE DES COMMUNES DE PINEUILH ET DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE

Mardi 10 octobre à 14h30, Mme Christelle Guionie, Maire de Sainte-Foy-La-Grande et M. Didier Teyssandier, Maire de Pineuilh se sont réunis à la salle des mariages de la mairie de Pineuilh pour officialiser la collaboration de leurs services de Police Municipale (PM).

En présence de M. Matthieu Doligez, Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne, du Major Antonio Castro, Commandant de la Brigade Autonome de la Gendarmerie de Pineuilh, des Directeurs Généraux des Services, Mme Jennifer Torres pour Pineuilh et M. Maxime Auger pour Ste-Foy, des élus en charge de la sécurité, Mme Christiane Vincenzi pour Pineuilh et M. Philippe Nouvel pour Ste-Foy ainsi que des agents de la Police Municipale, ils ont officiellement signé les documents liant les 2 services de PM qui comptent 5 agents au total.

Il s'agit d'une mise en commun des agents qui peuvent opérer conjointement sur l'ensemble du territoire des 2 communes pour assurer une meilleure sûreté et sécurité des biens et des personnes.

Cette collaboration a pour but une meilleure efficacité des services de la PM lors d'appels d'urgence ou dans le cadre de primo intervention et de flagrant délit sur la voie publique.

Il est question également d'une mise à disposition par le biais d'un planning préparé en amont à l'occasion d'événements et de festivités ou d'opérations conjointes avec la gendarmerie nationale par exemple.

Cette convention qui a pris effet le 1^{er} octobre dernier est la continuité d'un travail déjà effectué au cours de la période estivale avec la collaboration des 2 services de PM, par arrêté préfectoral.

M. Doligez a salué la collaboration entre les 2 communes qu'il avait d'ailleurs appuyée lors des premières rencontres de concertation en 2022 et qui complète des dispositifs déjà soutenus par l'Etat (brigades de nuit, vidéoprotection...).

Sainte-Foy-la-Grande et Pineuilh comptent un bassin de population de près de 7000 habitants et il s'avérerait tout à fait nécessaire que les 2 communes s'allient pour renforcer la sécurité et la sûreté que les administrés sont en droit d'attendre.

Ces conventions de collaboration ont une durée d'1 an et pourront être reconduites facilement.

Mme Guionie et M. Teyssandier se félicitent de cette collaboration rendue officielle et espèrent que ce travail en commun portera ses fruits rapidement.



LA COMMUNE A FAIT L'ACQUISITION D'UN CINÉMOMÈTRE

Nouvellement équipés d'un radar laser (cinémomètre), les agents de la police municipale mènent désormais des contrôles de vitesse réguliers à Pineuilh, en coordination et en complémentarité avec la gendarmerie nationale.

Au mois d'octobre 2023, la police municipale a acquis un cinémomètre de contrôle routier, appareil de mesure qui permet de constater la vitesse de tout véhicule motorisé. Il s'agit d'un radar laser d'une grande maniabilité et d'un poids léger qui détermine la vitesse en mesurant le temps mis pour parcourir une distance via de très courtes impulsions



de lumière infrarouge. Les agents de la PM ont dans un premier temps été formés à cet outil puis ils ont effectué des contrôles de vitesse à vocation pédagogique : parfaitement visibles et de simples rappels à la loi si besoin. Le premier objectif est donc d'agir en prévention et de promouvoir des comportements routiers raisonnables et respectueux de tout usager des voies communales.

Enfin, dès lors que des infractions graves sont constatées (vitesse excessive mais aussi dépassement dangereux, non-respect du feu rouge, sens interdit...), les policiers municipaux verbalisent automatiquement.

Des actions ponctuelles, seront prioritairement organisées à proximité des établissements scolaires, dans les zones où de trop nombreux accidents sont constatés ou celles qui font l'objet de signalements récurrents de la part des administrés, y compris là où la vitesse est limitée à 30 km/h.

La mise en place de ces contrôles de vitesse réguliers est une volonté politique forte. Ils sont d'autant plus nécessaires que l'usage des voies communales est de plus en plus partagé entre les piétons, les cyclistes et autres usagers des mobilités douces et les automobilistes. Le partage de la voirie et l'évolution des modes de déplacements sont des sujets d'actualité sensibles.

Par ces contrôles de vitesse, la commune de Pineuilh entend renforcer sa lutte contre les accidents qui impliquent des piétons et des cyclistes notamment. Cela est d'autant plus nécessaire qu'en matière de sécurité routière, la corrélation entre baisse de la vitesse et baisse de l'accidentologie est démontrée. La vitesse influe à la fois sur la capacité du conducteur à s'adapter aux situations rencontrées et sur la gravité lésionnelle. En cas de collision avec une voiture, les chances de survie du piéton sont de 85% lors d'un choc à 30 km/h et de seulement 20% à 50 km/h.

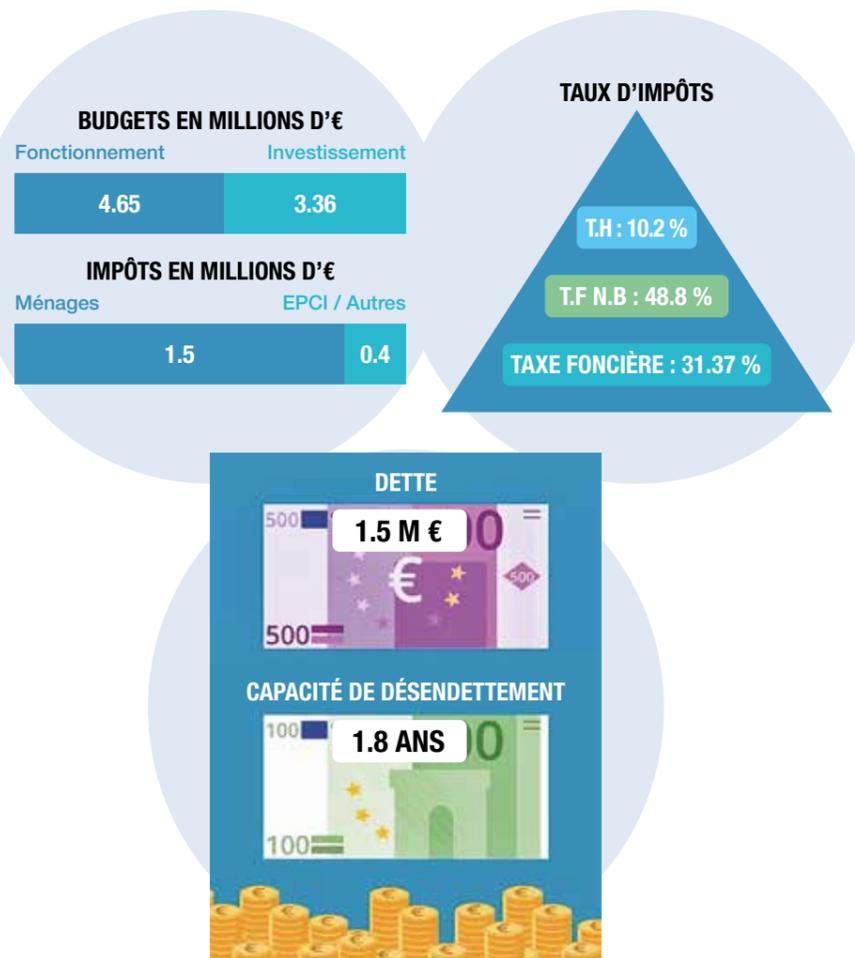
LE BUDGET 2023

Construire le budget de la commune c'est, chaque année, un exercice complexe qui occupe pendant plusieurs semaines le maire, ses adjoints, la Directrice générale des services, les chefs de service et le service financier de la Mairie. En effet, il s'agit de mettre à la disposition du Maire un budget suffisant pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en termes de développement du territoire (dépenses) tout en maintenant l'imposition qui pèse sur les administrés à un niveau supportable (recettes). Souvent bien aidée par des subventions que toute l'équipe s'est attachée à rechercher (notamment dans le secteur des économies d'énergie), la commune peut également, lorsque

l'équilibre est fragile ou difficile à atteindre, avoir recours à l'emprunt (investissements seulement) afin de ne pas réduire ses ambitions pour le bien-être de ses habitants.

Cet exercice est d'autant plus compliqué que la période est marquée par de nombreux conflits dans le monde, qui ne sont pas sans conséquence sur le coût des matières premières et des énergies, avec ses conséquences budgétaires. Au plan national, les désordres et les violences auxquels on a pu assister ont, globalement, encore accru le souhait de la population de voir renforcés les moyens consacrés à sa sécurité.

POUR DONNER UNE VISION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET 2023, DONNONS QUELQUES CHIFFRES



S'agissant des dépenses, elles se situent à 4,65 millions d'euros pour le fonctionnement et 3,36 millions d'euros pour l'investissement.

La fiscalité locale, celle qui pèse sur les administrés, se situe pour Pineuilh cette année encore et c'est bien là une volonté affirmée et répétée du Maire, en-dessous de la moyenne nationale. Représentant 1,5 million d'euros, elle est financée par la Taxe Foncière (31,37% commune + département), la Taxe Foncière des terrains non bâtis (48,8%) et de la Taxe d'Habitation (10,2%) due, rappelons-le, depuis le 1^{er} janvier 2023, par les seuls propriétaires ou usufruitiers de résidences secondaires.

Pour ce qui concerne la capacité de désendettement (indicateur majeur de la santé financière d'une commune), elle se situe à 1,8 an pour un encours de dette se situant à 1,5 million d'euros ; pour information, on considère qu'une commune est à cet égard dans une situation correcte lorsque sa capacité de désendettement ne dépasse pas les 13 ans. Ce constat permet donc d'envisager avec sérénité la possibilité de souscrire un ou plusieurs emprunts pour financer certains des projets retenus cette année.

LES PRIORITÉS DE 2023

ACHÈVEMENT DU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES CLASSES DU GROUPE SCOLAIRE PIERRE MARBOUTY

L'éducation et la formation de nos enfants ayant toujours été une grande priorité de l'équipe municipale, il convenait de mettre à disposition de nos enseignants et de nos 260 élèves inscrits et répartis en 14 classes (172 élèves et 9 classes pour l'élémentaire, 88 élèves et 5 classes pour la maternelle) une infrastructure et des outils adaptés et aux normes les plus modernes.

Ainsi, après l'édification d'une « halle sportive » en 2020, la construction d'un nouvel auvent d'entrée pour l'école élémentaire et l'aménagement d'une nouvelle voie de contournement (rue Marguerite PLAISIR) en 2022, ce programme s'achève en 2023 par la réhabilitation énergétique des 4 dernières classes de l'élémentaire (fin des travaux prévue en juillet 2024).

D'un coût global de 860 000€ (y compris un surcoût de 40 000€ entraîné par le nécessaire désamiantage des bâtiments), ce programme est subventionné à hauteur de 211 906,58 € par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et de 200 000 € par le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (également appelé FONDS VERT). Pour assurer le financement du solde, la commune a souscrit un emprunt de 425 540 € auprès de la Banque des Territoires.

RÉFECTION TOTALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour illustrer la pertinence et l'urgence de cet ambitieux projet, puisqu'il représente une facture totale de 1 192 967,18 € pour les 1200 lampadaires du parc de la commune, il convient de souligner que depuis l'élaboration du budget initial 2023, la ligne des dépenses pour l'électricité a dû être abondée de 70 000 € en raison de la forte augmentation constatée.

Après les premières mesures prises en mars 2023 afin d'économiser l'énergie en procédant à l'extinction partielle de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin (opération limitée, car possible uniquement par « secteurs »), ces travaux permettront d'aller encore plus loin, puisque tous les lampadaires sont désormais équipés de LED, beaucoup moins énergivores d'une part et que, d'autre part, chacun d'eux peut être, individuellement, maintenu allumé ou éteint, pendant des plages horaires préalablement déterminées.

Financé à l'aide d'un emprunt (SDEEG INTRACTING) de 1 192 967,18 € contracté auprès du Syndicat Départemental Energie et Environnement de la Gironde (SDEEG), il bénéficie également d'une subvention de 477 186,88 € par le FONDS VERT.

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ AU SEIN DE LA COMMUNE

Répondant ainsi non seulement à ses engagements de campagne, mais aussi et surtout à un réel désir de la population, l'équipe municipale n'a cessé de chercher à renforcer la tranquillité publique et améliorer la sécurité au sein de la commune de Pineuilh.

Ainsi les 3 policiers municipaux ont repensé leurs services et activités afin d'assurer une présence accrue sur le terrain, notamment de nuit. La surveillance générale effectuée à l'occasion de ces patrouilles permet de multiplier les contacts avec la population, les commerçants, les entreprises...

La délinquance n'ayant pas de frontière, une coopération avec la municipalité de Ste-Foy-la-Grande a été officialisée afin d'assurer une meilleure couverture et une meilleure capacité d'intervention sur nos deux communes.

Viellissant, le parc de caméras de vidéoprotection a été entièrement renouvelé et même étendu, en concertation avec les communes voisines, de manière à optimiser le recueil d'informations sur un territoire élargi. 27 caméras ont ainsi pu être installées, pour un coût total de 151 063,58 € ; réalisée en 2023 cette installation a bénéficié d'une subvention globale de 85 338,50€, limitant le coût pour la commune à 65 725,08€.

De nombreux riverains se plaignant de la vitesse excessive des véhicules sur certains axes, un radar de vitesse (cinémomètre) a été acquis et permet d'effectuer des contrôles aléatoires sur l'ensemble de la commune.

A noter que l'acquisition de matériels par la Police Municipale (6 646,53 €) a été en grande partie financée par une subvention de 4 000 € du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIDPR), de même que le fonctionnement de la « brigade nocturne » (13 112,56 €) l'a été par une subvention du même fonds à hauteur de 9 000 €.

LES PERSPECTIVES

DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AQUITANIA

Cet espace de 12 hectares, dont la propriété est répartie entre la commune, la CDC du Pays Foyen et un propriétaire privé, offre l'opportunité d'y conduire des projets ambitieux et structurants pour le territoire.

Si la construction prochaine d'une nouvelle caserne pour les Pompiers, comme celle d'un équipement sportif et de loisirs (projets portés par la CDC) sont aujourd'hui en bonne voie, d'autres projets sont encore à l'étude, comme celui d'une salle de spectacles, d'un musée et bien d'autres...

MISE EN VALEUR DE L'ECO-PARC NORBERT PETIT

Après avoir acquis en 2022 ce véritable « poumon vert » de 14 hectares au cœur même de la ville, de nombreux projets sont d'ores et déjà programmés pour en assurer le développement.

Sont ainsi envisagés la mise en place de jeux pour enfants et adolescents (avec notamment la création d'un pumtrack (phase 1), l'aménagement de chemins doux piétons (phase 2) ou l'implantation d'activités de maraîchage et d'élevage (phase 3).

S'inscrivant dans le cadre de ce projet au long cours (2024-2026), un budget de 206 000 € a été voté en 2023 afin de conduire différentes études et entamer la construction du pumtrack.



Cet article synthétique qui s'est borné à ne mettre en lumière que certains points particuliers, vous aura néanmoins permis de vous rendre compte que la gestion des finances de la commune ne se limite pas à inscrire et équilibrer des dépenses et des recettes ; elle est au contraire au cœur même de la stratégie de développement. Véritable outil (le nerf de la guerre) à la disposition du Maire et de son équipe, le budget et tous ceux qui l'élaborent et le mettent en œuvre, constituent un prisme au travers duquel on peut se rendre compte du chemin parcouru, et qui tracent des perspectives d'avenir.

Malgré les nuages et les difficultés évoqués in limine, votre équipe continuera de tout mettre en œuvre pour que cet avenir soit le plus serein possible pour la commune de Pineuilh comme pour ses habitants ; votre bien-être dans une commune où il fait bon vivre reste et restera toujours au cœur de nos préoccupations.



AMÉNAGEMENT DU FUTUR PARC PUBLIC « NORBERT PETIT »

Un parc public paysager et champêtre ouvert à tous, pour une valorisation du cadre de vie des Pineuilhais

Projet fort porté par M. Teyssandier, maire de Pineuilh, et par son équipe, l'aménagement du parc Norbert Petit a vu une première étape se réaliser pour sa sortie de terre.

Les terrains du projet, 14 ha aujourd'hui pâturés, sont situés au nord de la mairie, entre l'avenue Jean Raymond Guyon et la rue Edmond Rostand. Ils apparaissent sur une zone d'expansion des crues identifiée dans le PPRI appliqué à la commune. Ces éléments font ainsi partie intégrante des données d'entrée pour l'aménagement du parc.

“ Un parc public ludique et sportif qui conserve sa vocation agricole, paysagère et écologique ”

Ce projet vise plusieurs objectifs, dont le premier est la création d'un espace ludico-sportif ambitieux à l'échelle intercommunale, avec la volonté de proposer une offre de loisir intergénérationnelle accessible à tous. Concrètement, l'idée est que chacun puisse prendre plaisir à y venir, autant jeune enfant que senior, adolescent ou bien parents, Pineuilhais ou visiteur de passage. L'offre de jeux et de sport se veut originale et de qualité, attractive à l'échelle de la commune et du territoire et attentive au confort des riverains.

Mais ce parc deviendra également un espace public au sein duquel il sera possible de se promener, de profiter des espaces ouverts de



Vue aérienne du futur parc Norbert Petit. Le futur parc tient son nom de l'ancien propriétaire des terrains acquis par la commune.

prairies, de cheminer sous les arbres, à proximité du petit ruisseau qui traverse le site et de se reposer sur des bancs le long des parcours.

Enfin, le parc Norbert Petit conservera la vocation agricole et champêtre qui fait aujourd'hui son identité. Les arbres existants seront préservés et rejoints par plusieurs plantations issues d'une palette végétale locale, adaptée au lieu et florifère. Au sein de cette trame végétale et écologique existante et valorisée, deux grands espaces continueront d'être voués à l'agriculture.

Une activité de maraichage bio pourra ainsi voir le jour, couplée à une activité agricole plus conventionnelle ou raisonnée, notamment d'élevage caprin. Actuellement, les surfaces envisagées pour ces projets sont respective-

ment d'environ 2,5 ha et 6,5 ha. A terme, les productions pourraient alimenter la cantine scolaire, qui fournit également le centre de loisir. L'ouverture d'un point de vente à la ferme est également étudié.



Projet de Pump Track

“ Un projet en cours qui doit encore passer par plusieurs étapes avant sa réalisation finale ”

Engagée par la municipalité avec l'appui du bureau d'étude Crescendo conseil et de l'agence de paysage et d'urbanisme, O+ urbanistes, une première phase de programmation a ainsi été réalisée. Ce temps de réflexion a permis de définir les grandes lignes directrices du projet, qui devront être précisées lors de phases ultérieures.

Le projet de l'écoparc est maintenant entre les mains des services de l'État, qui doivent arbitrer le besoin ou non d'une évaluation environnementale avant tous travaux.

Le calendrier de l'avancement du projet dépendra de l'avis qui sera rendu. Dans l'hypothèse qu'il n'y ait pas besoin d'une évaluation de ce type, les travaux pourraient commencer dès fin 2024, pour une livraison à l'été 2025. La réalisation d'une étude d'impact nécessiterait à minima un an de délais supplémentaires.



Vue à vol d'oiseau du projet en l'état des réflexions et de la programmation actuelle.

Note : cette image propose une vision du projet tel qu'il a été travaillé durant cette première phase, rien n'est figé. Il continuera d'évoluer en phase maîtrise d'œuvre.



Détail de la « bande active » le long de laquelle serait disposés des jeux adaptés aux différentes tranches d'âges. Citons, parmi les jeux de structures à grimper, de parcours en bois, une offre de jeux de tables, ping-pong, échecs ou dames... pour lesquels il suffira d'amener ses pions, et un ou deux terrains de pétanque.

Cette bande a été travaillée sur un point haut du site, afin de préserver le point bas qui recueille les eaux de pluie en saison. L'ensemble est mis à distance de l'avenue J. R. Guyon par des plantations. Des barrières empêcheront les voitures, motos et scooters de passer, tout en laissant l'accès aux piétons, PMR, poussettes et véhicules d'entretien.

LA ZONE AQUITANIA

LA CASERNE DES POMPIERS

Au cours de l'année passée, le Maire Didier Teyssandier s'est entretenu avec le Contrôleur général du SDIS M. Marc Vermeulen ainsi que le Chef du pôle moyens généraux, M. Rémi Simon. A cette occasion, le SDIS a confirmé sa volonté de construire une nouvelle caserne des pompiers sur la zone Aquitania, avec le maintien toutefois d'un poste avancé à Ste-Foy-La-Grande. Les parcelles désignées pour accueillir la future caserne des pompiers présentent de nombreux avantages dont notamment un accès direct à la D936 qui relie Bergerac à Libourne et permettant aussi aux camions imposants des manœuvres plus aisées par rapport à la situation du lieu actuel, boulevard Gratiolet à Ste-Foy.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Avant de voir s'ériger toute nouvelle structure, un certain nombre d'étapes sont à respecter.

Dans un premier temps, un permis d'aménager couvrant près de 5 hectares a été déposé tripartitement par la commune, la CDC du pays foyen et un propriétaire privé entraînant un diagnostic des parcelles. Celui-ci a eu pour objectif de détecter, caractériser, circonscrire et dater d'éventuels vestiges archéologiques en sondant à l'aide d'une pelle mécanique 5 à 10 % de la surface du projet d'aménagement. Les conclusions du diagnostic ont poussé l'Etat à prescrire des fouilles archéologiques. Suite à un appel à candidatures lancé par la CDC du Pays Foyen et rendu infructueux en date du 27 septembre 2023, il est prévu de revoir les surfaces à fouiller et de relancer un marché public en 2024.

Il est à noter qu'une fois les fouilles achevées, une étude 4 saisons devra avoir lieu pour connaître l'impact de ces futures réalisations sur la faune et la flore.

UN ÉQUIPEMENT SPORTIF ET DE LOISIRS

Le centre aqualudique ayant été mis entre parenthèses suite au vote "contre" de certaines communes rurales, la Communauté de Communes du Pays Foyen a prévu dans l'avenant n°2 de son projet de territoire voté à l'unanimité le 13 juin 2023, la création d'un équipement sportif et de loisirs sur la zone Aquitania. En effet, cet équipement intergénérationnel sera composé d'une partie dédiée à la jeunesse dans le cadre des activités proposées par les centres de loisirs du pays Foyen et d'une partie dédiée au sport-boules.



MAIRIE

“ Un espace de 12 hectares qui jouxte la Départementale 936 ”

CRÉATION DE NICHOURS À CHAUVÉ-SOURIS

LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES.



Au mois de mars 2023, la commune de Pineuilh a convié 45 pineuilhais pour créer des nichours à chauve-souris, prédateur efficace du moustique.

En Pays Foyen, il est un problème récurrent que celui de la prolifération des moustiques et bon nombre d'habitants n'ont pas hésité à faire savoir leur désarroi face à l'importance de ce fléau. Dès les beaux jours et jusqu'à la période automnale, il est parfois difficile de profiter de son extérieur sans se faire déranger, voire piquer, ou tout simplement d'ouvrir ses fenêtres sans que ces insectes volants n'envahissent notre intérieur. Outre le fait qu'ils sont sources de nuisances par les piqûres qu'ils infligent, ils sont le plus important groupe de vecteurs d'agents pathogènes transmissibles à l'être humain.

Les élus sur le terrain et les agents de la mairie qui traitent quotidiennement les demandes des pineuilhais informent régulièrement le Maire, Didier Teyssandier, des sujets et des problématiques qui sont le plus soulevés.

“ Au vu du nombre de participants, cette opération devrait être reproduite au cours du printemps 2024. ”

Ainsi, pour répondre aux attentes des administrés et apporter une solution adaptée, les services de la commune ont étudié ce qui se faisait sur le territoire français pour tenter de limiter la prolifération des moustiques.

Dans un souci d'économie de l'argent public et de protection de l'environnement, il s'est avéré que la création de nichours à chauve-souris pouvait être une réponse ciblée dans ce « combat », tout en observant les préconisations de l'Agence Régionale de Santé (entretien, nettoyage, rangement de son extérieur).

En effet, la chauve-souris peut manger jusqu'à 600 insectes volants en quelques heures, dont la mouche, le moustique ainsi que le papillon de nuit issu de la chenille processionnaire.

C'est ainsi que, dans le cadre de la participation citoyenne, car l'union fait la force, est né ce beau projet. Les habitants de Pineuilh avaient tous reçu une invitation au préalable et les 45 premiers inscrits ont pu se rassembler à la salle des fêtes pour une première édition. Au vu du nombre des demandes d'inscription, il est fort probable qu'une seconde édition voie le jour au cours du second semestre 2024.

En amont, M. Thierry Soulacroup aidé par ses collègues des Services Techniques et le Service Communication de la Commune avaient préparé un à un les nichours en kit avec du bois de récupération ainsi que toute la documentation indispensable pour mieux connaître ce petit mammifère nocturne, espèce protégée nationalement.

Certains participants avaient apporté leur propre visseuse et ils n'ont pas hésité à s'entraider au cours de la séance d'assemblage du nichour. Ceux qui le souhaitaient pouvaient également utiliser un fer à marquer pour graver leurs initiales dessus ou peindre une image de Batman.

Les nouveaux propriétaires de ces habitats à chauve-souris ont eu pour engagement de l'installer en hauteur chez eux et d'envoyer une photo à la mairie en retour.

Les pineuilhais ont ensuite installé leur nichour à leur domicile !

Ils ont signé dans le cadre de la participation citoyenne une charte d'engagement spécifiant l'entretien du nichour et l'envoi d'une photographie pour prouver qu'il a trouvé bonne place.



NETTOYONS LA NATURE !

LA COMMUNE DE PINEUILH A ORGANISÉ EN SEPTEMBRE DERNIER, UNE OPÉRATION DE MOBILISATION ÉCO-CITOYENNE DÉDIÉE AU RAMASSAGE DES DÉCHETS SUR SON TERRITOIRE.

Il s'agissait de rassembler les pineuilhais autour du thème de la protection de l'environnement et de profiter de cette collecte d'ordures pour retrouver un cadre de vie plus agréable.

En effet, volontairement ou involontairement des quantités de déchets se retrouvent dans la nature et nul endroit sur la planète n'est épargné.

A son échelle, la commune de Pineuilh a proposé à ses administrés de se retrouver à la salle des fêtes pour un petit-déjeuner offert par la municipalité. Les élus ont remis à cette occasion le matériel nécessaire au ramassage des ordures, mis à disposition par l'USTOM et représenté par 2 agents.

Les pineuilhais présents ont pu ensuite avec les élus encadrants covoiturer pour se diriger vers les sites définis pour le nettoyage : le parc de Bologne, la Carreterie route du Fleix, la rue de la Glacière, les bords de Dordogne avenue du Maréchal Leclerc et les rues Jean Moulin et Ingres.

Certains participants ont même proposé de réitérer l'opération au printemps 2024, donc affaire à suivre !



DEPUIS QUELQUES SEMAINES, LES ÉLUS DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT RÉFLÉCHISSENT À UN FLEURISSEMENT DE NOS DEVANTS DE PORTE.

En effet, les règles environnementales ne permettent plus l'utilisation de produits chimiques pour lutter contre les mauvaises herbes et malgré le travail des agents des services techniques, l'huile de coude ne peut suffire.

Aussi, il vous sera proposé ultérieurement une aide et des recommandations afin de rendre plus agréable vos trottoirs et vos devants de porte.

CARNAVAL EN PAYS FOYEN !

Dimanche 26 mars 2023 à Saint-Avit-Saint-Nazaire, s'est déroulée la 11^{ème} édition du Carnaval en Pays Foyen, portée par l'association Pays Foyen Evènements et la commune accueillant le Carnaval.

Le top départ avait lieu à 14h30 devant la mairie et ce n'est pas moins de 21 structures dont une quinzaine de chars qui ont défilé pour le plus grand plaisir du public. Certes le beau temps n'était pas de la partie, mais les participants conservaient le sourire aux lèvres.

Le Char de Pineuilh fut très plébiscité et on peut féliciter M. Dominique Joussaume qui l'a dessiné et créé avec l'aide précieuse et le réseau de Mme Catherine Prioleau, élue à Pineuilh.

Sur le thème des Années 1900, l'élégance était au rendez-vous pour un char sorti de l'univers de Jules Verne où les machines curieuses prolifèrent. Technologie, Science-Fiction, Paranormal, tous les ingrédients étaient bien présents.

Le Maire Didier Teyssandier conduisait le char de sa commune et les élus, amis et agents, méconnaissables pour certains, animaient le cortège.

A 16h, tout ce beau monde s'est réuni à la salle Marcel Duchamp pour le Jugement de Carnaval, que l'on nomme habituellement « PETASSOU ». M. Alain Lial, élu à St-Avit St-Nazaire, assura la lecture du jugement et annonça le verdict : un brasier dans lequel il brûla comme il se doit. Il

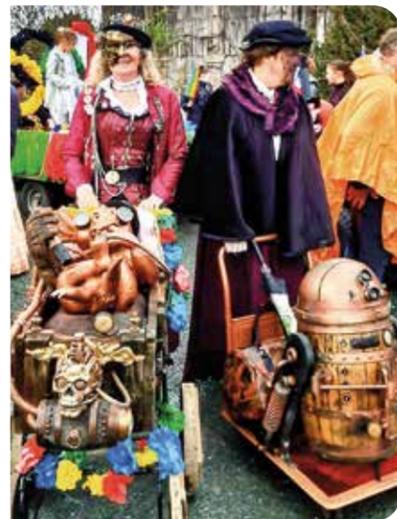
faut aussi saluer le travail de création des agents des Services Techniques de St-Avit St-Nazaire qui avaient donné la forme d'un Moustique Tigre à PETASSOU.

La Banda « les Bleuets » a rythmé l'après-midi et le club des cibistes a opéré la radio assistance au cours de cet événement.

Enfin, la lise (brioche) offerte par l'ensemble des mairies fut remise aux enfants.

Rassemblement, bonne humeur et surprise : Carnaval est une tradition appréciée en Pays Foyen !

Cette année, le Carnaval se déroulera le 24 mars sur la commune de CAPLONG !



LOU FESTA BOURRU

Les élus de Pineuilh ainsi que le Maire Didier Teyssandier étaient présents à ce rendez-vous festif organisé par la Communauté de Communes et la commune de Ste-Foy-La-Grande qui accueillait la manifestation cette année. Rappelons que Pellegrue et Pineuilh ont célébré le Bourru les éditions passées.

A cette occasion, la Confrérie des Vins de Sainte-Foy Bordeaux fondée le 23 mai 1995 était présente. Cette confrérie qui a vu le jour grâce à la volonté et au dynamisme de

deux vignerons: Jean Mayonnade, ancien conseiller agricole, 1^{er} Grand Maître et Robert Barrière, à l'époque Président du Syndicat Viticole de l'appellation Sainte-Foy Bordeaux, actuellement Grand Maître, a permis samedi 23 septembre 2023 l'intronisation de Mme Martine Bertoumesque, de M. Pierre Robert et du Dr Jean-Marc Escarmant.

Cette association a pour but de faire connaître, aimer et progresser les vins de l'AOC Sainte-Foy Bordeaux, de servir leur prestige en

France et dans le monde et de contribuer au développement régional.

Pour cette édition, il a été aussi possible de déguster des châtaignes car la Confrérie de la Châtaigne et du Champignon de Villefranche du Périgord avait fait le déplacement, membres reconnaissables par la tenue couleur marron. Jeux, animations, dégustations et musiques ont célébré l'arrivée du Bourru en cette belle première journée automnale !



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Samedi 8 avril 2023 à 11h, le Maire Didier Teyssandier, des membres de son conseil municipal et des agents de la commune ont invité l'ensemble des élèves du groupe scolaire Pierre Marbouty ainsi que leurs parents, au Parc de Bologne afin de participer à une chasse aux œufs de Pâques.

En effet, après deux années de Covid et une période de confinement, le Maire souhaitait s'adresser aux enfants de Pineuilh en les conviant à un moment fort et très apprécié du calendrier, la fête de Pâques et ses traditionnels chocolats.

Il expliqua l'origine de cette fête, la symbolique de l'œuf, associée à la fécondité, au renouveau, héritage des traditions païennes. Pâques devint ensuite une fête religieuse chrétienne en lien avec la résurrection du Christ et ce n'est qu'au 18^{ème} siècle qu'apparurent les premiers œufs remplis de chocolat.

Aujourd'hui, Pâques est bien ancré dans la culture populaire. Ainsi, plus d'une centaine de personnes se sont précipitées après le top départ du Maire, dans le périmètre défini en amont, afin de découvrir, œufs, poules et

lapins en chocolat.

Caché dans un arbre, le plus gros œuf a été rapidement trouvé et il a fait le bonheur de toute une famille.

Beaucoup de sourires, d'excitation et de gourmandise pour ce 1^{er} jour des vacances de Pâques.

Cette année, l'opération sera reconduite mais sous une autre forme. Chut, c'est une surprise ! Les enfants seront informés en temps et en heure.



SPECTACLE DE NOËL

Au cours du mois de décembre, la commune a offert aux élèves du groupe scolaire Pierre Marbouty un spectacle de Noël. Intitulé "Y-a-t-il un Père Noël dans la salle ?" et d'une durée de 45 minutes, ce spectacle joué par deux artistes a captivé l'attention des enfants et des parents qui les accompagnaient.

RÉSUMÉ DU SPECTACLE :

Cette année le Père Noël n'est pas, mais alors pas du tout motivé par les derniers préparatifs de Noël. Son problème serait-il un souci de mémoire ? Tous les moyens seront bons pour faire revivre au Père Noël les moments forts et festifs des fêtes si appréciées des petits et grands. Venez nous aider ! Venez chanter, danser et découvrir pourquoi le Père Noël a si peu d'entrain et met en péril la

soirée du 24 décembre. Quelqu'un en voudrait-il au Père Noël ? Arrivez-vous à lui faire retrouver la mémoire ? Nous le souhaitons de tout cœur. Nous devons tout mettre en œuvre pour raviver l'esprit de Noël sinon envisager de trouver un autre Père Noël. Ce sera peut-être vous ! Après le spectacle les enfants ont eu droit à un goûter chocolaté.



LA FÊTE DES VOISINS

Le vendredi 26 mai 2023, la mairie de Pineuilh avec l'aide du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a participé à l'événement national « la Fête des Voisins » en organisant une belle soirée de rencontre et d'échange pour ses administrés. Sous la conduite de la Conseillère municipale Mme Françoise Deycard, la place

du Général de Gaulle s'est couverte de tables et de chaises pour accueillir les 300 habitants de Pineuilh qui s'étaient déplacés. Les résidents de la Résidence Autonomie Les Mourennes étaient venus en nombre.

Comme chaque année, la mairie a offert l'apéritif et le café pour une soirée qualifiée

d'auberge espagnole où chacun apportait ce qu'il souhaitait. Une animation musicale proposée par Julien Chaumel a divertit et fait danser les pineuilhais présents.

Cette année encore, ce rendez-vous devenu incontournable sera organisé sur notre commune.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

A l'initiative de Mme Sandrine Ratié, 2^{ème} Adjointe déléguée au Cadre de Vie, à la Culture et au Conseil Municipal des Jeunes, la commune de Pineuilh a organisé une soirée karaoké le vendredi 23 juin 2023 à la salle des fêtes Robert Teyssandier.

Cette soirée musicale et conviviale était l'occasion de célébrer le début de l'été et de rassembler les amateurs de chant et de bonne humeur. L'animateur du karaoké, M. Julien Chaumel, a proposé au public d'entonner des titres de son répertoire large et varié. Seul ou à plusieurs, les participants se sont emparés du micro pour interpréter leurs titres préférés !



SOIRÉE APÉRO/TAPAS



Au mois de septembre dernier, la commune proposait une soirée apéro tapas préparée par le maraîcher de la ferme Macoha.

La délicieuse voix de l'artiste Charlotte Désirée a animé cette soirée conviviale.

ATELIERS D'AROMATHÉRAPIE

Au printemps 2023, la commune a proposé 3 ateliers découverte d'aromathérapie avec pour thématique :

- roll on apaisant piqûres de moustiques
- stick inhalateur détente sommeil
- spray après soleil

La pineuilhaise Aurore Méry, membre du Syndicat des Professionnels de la Naturopathie a animé ces ateliers.



VIE ASSOCIATIVE



Le samedi 3 juin, le comité des fêtes organisait « Pineuilh en Fête », avec le soutien de la mairie. C'était un événement très attendu qui a réuni entre 2500 et 3000 personnes ! L'ambiance était bel et bien au rendez-vous avec les 2 bandes présentes : les Bleuets et In Vino Veritas. Le concert en soirée a mis le feu grâce aux reprises de Jean-Jacques Goldman jouées par l'orchestre «En Passant» et enfin le feu d'artifices sonorisé et

tiré depuis la zone Aquitania a tenu ses promesses avec un bouquet final à couper le souffle. Le Comité des fêtes vous assure déjà une édition 2024 toute aussi réussie.

Contacteur le Comité des Fêtes :
☎ 06 22 58 37 98

LE STUDIO DES ARTS A FAIT LE SHOW COMME CHAQUE ANNÉE !

Alain Mousseau, Conseiller municipal, a représenté la commune lors du gala annuel de l'association **Studio des Arts**, le 10 juin 2023. Un spectacle de danse moderne et

cabaret qui a ravi les 200 spectateurs présents et a mis une ambiance de feu dans la salle des fêtes ! Les danseuses, les 3 monitrices et le jeune danseur de 4 ans ont assuré le show.



Contacteur Studio des Arts :
☎ 06 85 92 30 83



Le Tir Sportif Pineuilh c'est près de 90 adhérents et accessible dès 9 ans.

La pratique du Tir Sportif se déroule le vendredi de 20h30 à 22h30, à la salle d'air comprimé à la Plaine des Sports de Chury, le samedi après-midi de 14h30 à 17h30 et le dimanche matin de 9h30 à 12h, au stand de tir de Pineuilh, situé en pleine nature au lieu-dit Les Mangons.

Contacteur Sébastien Biaud le Président :
✉ tspsecretaire@aol.fr



Le Football Club de Pineuilh est un club très actif qui organise bon nombre de manifestations chaque année : loto, marché gourmand...

Contacteur le Football Club :
✉ secretariatfootpineuilh@gmail.com

VIF SUCCÈS POUR L'OPÉRATION NATIONALE « OCTOBRE ROSE » À PINEUILH



Ce fut un magnifique week-end que celui du 6/7/8 octobre dernier avec le 1^{er} salon de la Santé et du Bien-être proposé par l'association le Chant des Sources en partenariat avec la commune, les associations Pineuilh Accueil, Pays Foyen Escrime et Solution Riposte. D'abord il y eut un concert envoûtant proposé en l'église Saint Martin de Pineuilh avec le duo du groupe « Lutz Eterna ». Puis des marches sous un beau soleil pour redécouvrir notre territoire et enfin la découverte d'exposants, de démonstrations et d'ateliers tournés vers le mieux-être. Nul doute que cet événement dont le but est de récolter des dons pour la lutte contre le cancer du sein sera réitéré cette année encore.

Le Dr Dominique Hornus-Dragne, présidente-fondatrice de SOLUTION R.I.P.O.S.T.E, présente pour l'occasion a bien expliqué qu'une activité physique ou sportive est essentielle dans les suites d'un cancer du sein.

Solution R.I.P.O.S.T.E propose une pratique adaptée et sécurisée de l'escrime aux patients atteints de cancer et en particulier aux femmes opérées d'un cancer du sein. Les bienfaits de l'Escrime :

- Ludique et élégant
- Diminue la fatigue induite par la chimiothérapie et le cancer
- Développe la combativité

- Mobilise l'épaule opérée d'une manière réflexe et inconsciente
- Lutte contre l'attitude de repli
- La tenue recouvre tout le corps
- Lutte contre la solitude
- Répond à une attaque par une parade et une RIPOSTE

Contactez Pays Foyen Escrime
Maître Denis PASQUET :
☎ 06 15 68 48 64



COORDONNÉES DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Véritable lien social, de nombreuses associations sont présentes sur notre territoire. Sportives, de loisirs, solidaires et autres, elles n'attendent que vous !
N'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement.

LES CONTACTER :

ACCA DE PINEUILH ☎ 07.89.07.44.13	FOOTBALL CLUB PINEUILH ☎ 06.41.53.53.57	PITCHER'S CLUB PINEUILH ☎ 06.09.82.56.51
AMICALE CANINE PAYS FOYEN ☎ 06.82.06.76.75	KRAV MAGA ☎ 06.79.90.52.30	TENNIS CLUB DE PINEUILH-ST AVIT ☎ 05.47.11.15.46
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ☎ 06.28.72.23.92	LA GAULE FOYENNE ☎ 06.31.18.88.34	TIR SPORTIF PINEUILH ✉ tspsecretariat@aol.fr
ATHLETIC FORME ☎ 06.67.52.12.61	LES CLOWNS STÉTHOSCOPIES ☎ 06.14.12.97.64	TWIRLING PINEUILH LES FAUVETTES ☎ 05.57.41.39.08
COMITÉ DES FÊTES ☎ 06.22.58.37.98	LES JEUNES AMBASSADEURS DE LA MÉMOIRE ☎ 05.57.46.03.07	SPORT BOULES PINEUILH ☎ 06.77.03.33.37
CYCLO CLUB DE PINEUILH ☎ 06.95.81.29.38	MODEL CLUB FOYEN ☎ 05.57.46.58.17	SPORT SANTÉ EN PAYS FOYEN ☎ 06.12.13.45.92
DHARMADHATU ☎ 06.75.39.40.74	PATCHOULIB'PINEUILH ☎ 05.57.41.29.16	STUDIO DES ARTS ☎ 06.85.92.30.83
ÉDITIONS DE L'ENTREVERS ☎ 06.42.90.37.33 ✉ editions.entrevs@orange.fr	PAYS FOYEN ESCRIME ☎ 06.73.50.30.26	VIBRA TRAIL ☎ 06.86.71.38.38
FORMATION ALIÉNOR D'AQUITAINE ☎ 06.08.88.67.67	PINEUILH ACCUEIL ☎ 05.57.46.03.86	



La dernière association pineuilhaise est née en août 2023, il s'agit des **Éditions de l'Entrevers** et elle vous propose des ateliers d'écriture et de poésie et d'aller puiser au plus profond de vous-même.



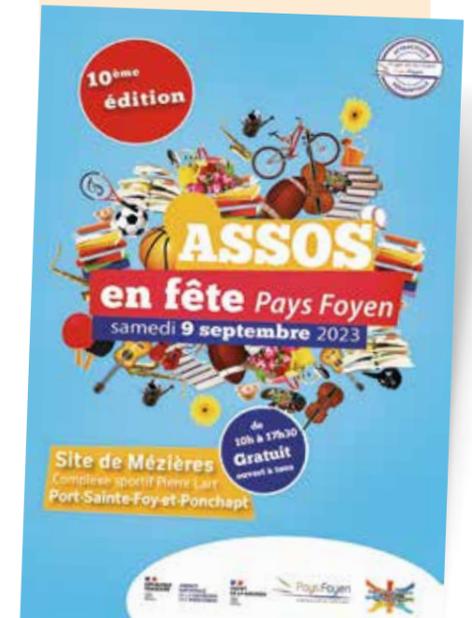
Exposition du Patchoulib' de Pineuilh
Salle des fêtes Robert Teyssandier -
Août 2023



Interligues de Baseball
Plaine des Sports - Août 2023

FORUM DES ASSOCIATIONS

A chaque rentrée, la Communauté de communes du Pays Foyen organise le Forum des associations sur le site de Mézières à Port-Ste-Foy-Et-Ponchapt. Un rendez-vous à ne pas manquer !



“ Nos associations sont présentes chaque automne à la Soirée des Nouveaux Arrivants. ”



Les Associations



Agenda 2024

- Animation Municipale
- Pineuilh Accueil
- Twirling
- Baseball

- Studio des Arts
- Comité des Fêtes
- Sport Boules

JANVIER

LUN 1	13:30	Jour de l'Enfance	01
MAR 2	20:30	Basilie	
MER 3	3:30	Geneviève	
JEU 4	4:30	Océan	
VEN 5	5:30	Edouard	06
SAM 6	6:30	Méline	
D 7	7:30	Euphémie	
LUN 8	8:30	Lucien	
MAR 9	9:30	Alix	
MER 10	10:30	Guillaume	
JEU 11	11:30	Paulin	
VEN 12	12:30	Tatiana	
SAM 13	13:30	Yvette	CONCOURS
D 14	14:30	Nina	
LUN 15	15:30	Rémi	
MAR 16	16:30	Marcel	
MER 17	17:30	Rosaline	
JEU 18	18:30	Prisca	
VEN 19	19:30	Marius	
SAM 20	20:30	Sébastien	
D 21	21:30	Agnes	
LUN 22	22:30	Vincent	
MAR 23	23:30	Bernard	
MER 24	24:30	François	
JEU 25	25:30	Conv. de Paul	
VEN 26	26:30	Paule	
SAM 27	27:30	Angèle	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
D 28	28:30	Th. d'Agéon	
LUN 29	29:30	Gildas	
MAR 30	30:30	Méline	
MER 31	31:30	Marcelle	

FÉVRIER

JEU 1	13:30	Elis	
VEN 2	14:30	Préf. du Seigneur	
SAM 3	15:30	Blaise	
D 4	16:30	Véronique	
LUN 5	17:30	Agathe	06
MAR 6	18:30	Gaston	
MER 7	19:30	Eugénie	
JEU 8	20:30	Jacqueline	
VEN 9	21:30	Arceline	
SAM 10	22:30	Amand	
D 11	23:30	NO de Lourdes	CONCOURS
LUN 12	24:30	Félix	
MAR 13	25:30	Mari Gras	
MER 14	26:30	Centres	ATELIER POLICE
JEU 15	27:30	Claude	
VEN 16	28:30	Julienne	
SAM 17	29:30	Alexis	
D 18	30:30	Caroline	
LUN 19	31:30	Robin	
MAR 20	32:30	Agnès	
MER 21	33:30	Dominic	
JEU 22	34:30	Isabelle	
VEN 23	35:30	Lazare	
SAM 24	36:30	Moderate	THÉÂTRE
D 25	37:30	Roméo	
LUN 26	38:30	Nestor	
MAR 27	39:30	Honorie	
MER 28	40:30	Romain	
JEU 29	41:30	Auguste	

MARS

VEN 1	01:30	Arbin	
SAM 2	02:30	Ch. le Bon	
D 3	03:30	Guineade	
LUN 4	04:30	Casimir	10
MAR 5	05:30	Olivier	
MER 6	06:30	Colette	
JEU 7	07:30	Mi-Carême	
VEN 8	08:30	Jean de Dieu	
SAM 9	09:30	Françoise	LOTO
D 10	10:30	Vivien	
LUN 11	11:30	Roline	
MAR 12	12:30	Justine	
MER 13	13:30	Rodrigue	
JEU 14	14:30	Murielle	
VEN 15	15:30	Louise	
SAM 16	16:30	Bénédictine	
D 17	17:30	Polina	
LUN 18	18:30	Cyrille	
MAR 19	19:30	Joseph	
MER 20	20:30	Amélie	PARTICIPATION CITOYENNE
JEU 21	21:30	Clemence	
VEN 22	22:30	Léa	
SAM 23	23:30	Victorien	
D 24	24:30	RAMEAUX	REPAS DANSANT
LUN 25	25:30	Humbert	
MAR 26	26:30	Larissa	
MER 27	27:30	Habib	
JEU 28	28:30	Gotman	
VEN 29	29:30	Georgyds	
SAM 30	30:30	Andrée	TOURNOI BASEBALL
D 31	31:30	Paques + th	TOURNOI BASEBALL

AVRIL

LUN 1	01:30	Les Héris	TOURNOI BASEBALL
MAR 2	02:30	Sandrine	
MER 3	03:30	Richard	
JEU 4	04:30	Isabelle	
VEN 5	05:30	Irène	
SAM 6	06:30	Marcelin	
D 7	07:30	J.B. de la Salle	
LUN 8	08:30	Annouciation	
MAR 9	09:30	Gardier	
MER 10	10:30	Fulbert	
JEU 11	11:30	Stéphanie	
VEN 12	12:30	Jules	
SAM 13	13:30	Ida	KARAOKE
D 14	14:30	Maxime	
LUN 15	15:30	Paierne	
MAR 16	16:30	Benoît-Joseph	
MER 17	17:30	Ancect	
JEU 18	18:30	Paulin	
VEN 19	19:30	Emma	
SAM 20	20:30	Odiere	
D 21	21:30	Aréoline	CHALLENGE PAUL
LUN 22	22:30	Alexandre	
MAR 23	23:30	Georges	
MER 24	24:30	Fidèle	
JEU 25	25:30	Marc	
VEN 26	26:30	Alida	
SAM 27	27:30	Zita	CHAMPIONNATS
D 28	28:30	Carth. de Sienna	
LUN 29	29:30	Robert	
MAR 30	30:30	Robert	

MAI

MER 1	01:30	Éric du Thoral	
JEU 2	02:30	Boris	CONCOURS
VEN 3	03:30	Phil-Jacq.	
SAM 4	04:30	Sylvain	
D 5	05:30	Judith	
LUN 6	06:30	Prudence	19
MAR 7	07:30	Grégoire	
MER 8	08:30	Victoire 1918	
JEU 9	09:30	Armand	
VEN 10	10:30	Solange	
SAM 11	11:30	Etielle	
D 12	12:30	Astrik	
LUN 13	13:30	Rolande	
MAR 14	14:30	Martinas	
MER 15	15:30	Denise	
JEU 16	16:30	Honoré	
VEN 17	17:30	Pascal	
SAM 18	18:30	Eric	GALA DANSE
D 19	19:30	FRITOCOTE	
LUN 20	20:30	Léonore	
MAR 21	21:30	Constantin	
MER 22	22:30	Emile	
JEU 23	23:30	Dolier	
VEN 24	24:30	Donatien	FÊTE DES VOISINS
SAM 25	25:30	Sophie	NETTOYONS LA NATURE
D 26	26:30	Fête des Mères	
LUN 27	27:30	Augustin	
MAR 28	28:30	Gérmain	
MER 29	29:30	Aymar	
JEU 30	30:30	Ferdinand	
VEN 31	31:30	Visitation	

JUN

SAM 1	13:30	Justin	PINEUILH EN FÊTE
D 2	14:30	Fête-Cinéma	
LUN 3	15:30	Kévin	23
MAR 4	16:30	Clotilde	
MER 5	17:30	Igor	
JEU 6	18:30	Norbert	
VEN 7	19:30	Gilbert	
SAM 8	20:30	Médard	
D 9	21:30	Diane	
LUN 10	22:30	Lady	24
MAR 11	23:30	Barnabé	
MER 12	24:30	Guy	
JEU 13	25:30	Antoine de P.	
VEN 14	26:30	Elisée	
SAM 15	27:30	Germaine	
D 16	28:30	Fête des Pères	
LUN 17	29:30	Hervé	
MAR 18	30:30	Léonce	
MER 19	31:30	Romald	
JEU 20	32:30	Éric	
VEN 21	33:30	Gonzague	
SAM 22	34:30	Alban	
D 23	35:30	Audrey	
LUN 24	36:30	Jean-Baptiste	26
MAR 25	37:30	Prosper	
MER 26	38:30	Anthelme	
JEU 27	39:30	Fernand	
VEN 28	40:30	Irédée	
SAM 29	41:30	Pierre-Paul	CONCERT
D 30	42:30	Martial	

■ ZONE A: Académies: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 ■ ZONE B: Académies: Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
 ■ ZONE C: Académies: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
 ● JOURS FÉRIES ● NOUVELLE LUNE ● PREMIER QUARTIER ● PLEINE LUNE ● DERNIER QUARTIER

JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRES 22

JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRES 21

JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRES 21

JOURS OUVRABLES 25 JOURS OUVRES 21

JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRES 22

JUILLET

LUN 1	01:30	Thierry	27
MAR 2	02:30	Mauricain	
MER 3	03:30	Thomas	
JEU 4	04:30	Florent	
VEN 5	05:30	Annoine	
SAM 6	06:30	Mariette	
D 7	07:30	Raph	VIDE GREMIER
LUN 8	08:30	Thibault	
MAR 9	09:30	Amandine	
MER 10	10:30	Ulrich	
JEU 11	11:30	Benoît	
VEN 12	12:30	Olivier	
SAM 13	13:30	Henri et Joël	
D 14	14:30	Fête Nationale	
LUN 15	15:30	Donald	
MAR 16	16:30	ND M. Carmel	
MER 17	17:30	Charlène	
JEU 18	18:30	Fridérick	
VEN 19	19:30	Ariane	
SAM 20	20:30	Marina	
D 21	21:30	Valérie	
LUN 22	22:30	Marie Madeleine	
MAR 23	23:30	Brigitte	
MER 24	24:30	Christine	
JEU 25	25:30	Jacques	
VEN 26	26:30	Anne-Joachim	
SAM 27	27:30	Nehalle	
D 28	28:30	Samson	
LUN 29	29:30	Martha	
MAR 30	30:30	Julienne	
MER 31	31:30	Ignace de L.	

AOÛT

JEU 1	01:30	Alphonse	
VEN 2	02:30	Jean Eymard	
SAM 3	03:30	Lydie	
D 4	04:30	Jean-M. Vianney	
LUN 5	05:30	Abel	
MAR 6	06:30	Transfiguration	
MER 7	07:30	Gaëtan	
JEU 8	08:30	Dominique	
VEN 9	09:30	Ancor	
SAM 10	10:30	Laurent	
D 11	11:30	Colin	
LUN 12	12:30	Jeanne F.C.	
MAR 13	13:30	Hippolyte	
MER 14	14:30	Ernad	
JEU 15	15:30	Assommoir	
VEN 16	16:30	Armel	
SAM 17	17:30	Hyacinthe	MOULLES FRITES
D 18	18:30	REINE	
LUN 19	19:30	Jean Eudes	
MAR 20	20:30	Bernad	
MER 21	21:30	Christophe	
JEU 22	22:30	Fabrice	
VEN 23	23:30	Rose de Lima	INTERLIGUES BASEBALL
SAM 24	24:30	Barthélemy	INTERLIGUES BASEBALL
D 25	25:30	Louis	INTERLIGUES BASEBALL
LUN 26	26:30	Natacha	
MAR 27	27:30	Monique	
MER 28	28:30	Augustin	
JEU 29	29:30	Sabine	
VEN 30	30:30	Flore	
SAM 31	31:30	Aristide	

SEPTEMBRE

D 1	01:30	Cécile	
LUN 2	02:30	Ingrid	
MAR 3	03:30	Grégoire	
MER 4	04:30	Rosalie	
JEU 5	05:30	Raissa	
VEN 6	06:30	Bernard	
SAM 7	07:30	Reine	
D 8	08:30	Nathalie	GRAND DÉBALLAGE
LUN 9	09:30	Alain	
MAR 10	10:30	Inès	
MER 11	11:30	Adélaïde	
JEU 12	12:30	Apollinaire	
VEN 13	13:30	Aimé	APÉRO MUSICAL
SAM 14	14:30	Croix Glorieuse	
D 15	15:30	Roland	
LUN 16	16:30	Edith	
MAR 17	17:30	Renaud	
MER 18	18:30	Nadège	
JEU 19	19:30	Emilie	
VEN 20	20:30	Dany	
SAM 21	21:30	Mélanie	
D 22	22:30	Armand	
LUN 23	23:30	Constant	
MAR 24	24:30	Théclé	
MER 25	25:30	Hermann	
JEU 26	26:30	Cécile et Damien	
VEN 27	27:30	Vinc. de Paul	
SAM 28	28:30	Venceslas	
D 29	29:30	Michel	
LUN 30	30:30	Jérôme	

OCTOBRE

MAR 1	01:30	Th. de TE. Jésus	
MER 2	02:30	Léger	
JEU 3	03:30	Gérard	
VEN 4	04:30	Fr. d'Assise	
SAM 5	05:30	Fleur	FÊTE DE L'ASSO
D 6	06:30	Bruno	
LUN 7	07:30	Serge	
MAR 8	08:30	Pélagie	
MER 9	09:30	Denis	
JEU 10	10:30	Christin	
VEN 11	11:30	Fernis	
SAM 12	12:30	Wilfried	
D 13	13:30	Cézaud	
LUN 14	14:30	Juste	
MAR 15	15:30	Thérèse d'Avila	
MER 16	16:30	Edwige	
JEU 17	17:30	Baudouin	
VEN 18	18:30	Luc	
SAM 19	19:30	René	
D 20	20:30	Adeline	
LUN 21	21:30	Cécile	
MAR 22	22:30	Élodie	
MER 23	23:30	Jean de Capistran	
JEU 24	24:30	Florentin	
VEN 25	25:30	Cépin	
SAM 26	26:30	Ombri	
D 27	27:30	Emeline + th	
LUN 28	28:30	Judie	
MAR 29	29:30	Narcisse	
MER 30	30:30	Bernvenue	
JEU 31	31:30	Quentin	

NOVEMBRE

VEN 1	01:30	Toussaint	
SAM 2	02:30	Défuns	SOIRÉE À THÈME
D 3	03:30	Hubert	
LUN 4	04:30	Charles	
MAR 5	05:30	Sylvie	
MER 6	06:30	Berthe	
JEU 7	07:30	Carine	
VEN 8	08:30	Geoffroy</	

LES JOURNÉES NATIONALES COMMÉMORATIVES

ONT RYTHMÉ L'ANNÉE POUR LES COMMUNES DE PINEUILH ET DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE



Le dimanche 16 juillet dernier, la France célébrait la Journée Nationale des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux « Justes » de France.

A cette occasion s'étaient réunis Place des Justes à Pineuilh, M. Miguel Garcia, 1^{er} Adjoint à la Commune de Pineuilh, qui représentait le Maire Didier Teyssandier, Mme Christelle Guionie, Maire de Sainte-Foy-La-Grande, des élus des deux communes, des représentants d'associations d'anciens combattants, des porte-drapeaux et des anonymes.

Parmi les personnes présentes à cet hommage se trouvait une habitante de l'Illinois aux Etats-Unis, Kari Wilcox Foster.

En effet, Christelle Zuccolotto, professeure d'anglais au Collège Elie Faure et responsable de la commission Mémoire à l'ANMONM Gironde notamment (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) avait invité au cours du mois de juillet dernier son amie américaine, rencontrée quelques années auparavant par le biais de sites web en lien avec le Souvenir - l'Histoire. Kari porte une affection très particulière à la France et plus particulièrement à notre région car son grand-père Robert WILCOX faisait partie des hommes engagés dans l'Armée américaine dans le but de délivrer la France de la domination allemande au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, le 31 décembre 1943, l'avion de l'équipage de M. WILCOX qui vole en formation entre Bordeaux et Cognac est touché par des tirs de la défense anti aérienne allemande. Les hommes à bord sautent en parachute au-dessus du marais de la Seudre entre Saujon et Royan.

Après deux jours d'errance, M. Wilcox rencontre un jeune Français de son âge, Frédéric Nadeau qui décide de le cacher chez ses parents.

Edouard et Léona Nadeau, agriculteurs à Saint-Simon-De-Pellouaille en Charente-Maritime cacheront ce jeune Américain jusqu'en septembre 1944, soit huit mois.



Christelle Zuccolotto,
Miguel Garcia et Kari Wilcox



Robert Wilcox



Le couple Nadeau
et Robert Wilcox

FLEURISSEMENT DES
TOMBES DES PINEUILHAIS
MORTS POUR LA FRANCE

Jeuudi 26 octobre 2023, M. Robert Carrez, Président du Souvenir Français du Pays Foyen, Mme Michèle Mauvard sa Vice-Présidente, les élus de Pineuilh Mme Françoise Deycard, Mme Sylvie Benedetti et M. Jean-Claude Dubreuil ainsi que Mme Brigitte Larue, agent en charge du cimetière se sont rendus au cimetière communal à l'occasion de la Toussaint pour le fleurissement des tombes des Morts pour la France et des anciens Maires de de la commune.



8 MAI 2023

«COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945»

Il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la Victoire.



8 JUIN 2023

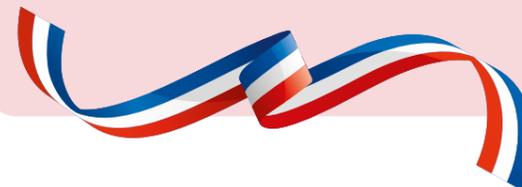
«JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX
MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE»

18 AOÛT 2023

«HOMMAGE À NOS MAQUISARDS FUSILLÉS
AU COURS DES COMBATS DE LA LIBÉRATION»

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux. La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures.

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE
LES MOURENNES DE PINEUILH
A CHANGÉ DE GESTIONNAIRE

La convention signée entre le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune de Pineuilh et le Groupe ENEAL, propriétaire de la Résidence Autonomie et co-gestionnaire actuel est arrivée à échéance au printemps 2023. Il avait été décidé d'un commun accord qu'elle ne serait pas reconduite en l'état.

Par conséquent le 1^{er} juin 2023, la gestion a été confiée à l'association Groupe SOS Seniors.

Toutefois, pour une passation de relais en douceur, Eneal et SOS Seniors ont assuré une gestion partagée au cours du 1^{er} mois.

Ainsi le Groupe SOS Seniors, association à but non-lucratif, est le nouveau gestionnaire de la R.A. et devient le nouvel interlocuteur des résidents, de leurs familles et de tout nouveau demandeur qui souhaiterait un logement au sein de la R.A Les Mourennes.

Ce passage de relais se veut idéal car Groupe SOS Seniors, reconnu d'utilité publique, gère actuellement 113 établissements et services dont 79 EHPAD et 17 résidences Autonomie et services avec Les Mourennes, emploie près de 3800 personnes et propose des services de qualité, en lien avec les aidants familiaux, dans le respect de la dignité des seniors et quel que soit leur niveau de revenu.

La volonté du Groupe SOS Seniors est de s'engager toujours plus au service des personnes âgées pour leur garantir une place et un accueil dans notre société.

Pour rappel, La Résidence Autonomie Les Mourennes est une structure d'accueil pour personnes âgées de + 60 ans, autonomes. La structure est composée de 61 logements et est située à 200 mètres de la place Charles de Gaulle, soit près des commerces de proximité et des professionnels de santé.

La commune de Pineuilh et le Groupe ENEAL, Foncière médico-sociale du Groupe Action Logement ont tout mis en œuvre pour que ce changement s'opère dans les meilleures conditions et ont reconnu que le nouveau repreneur bénéficie d'une expertise qui ne peut que profiter aux résidents des Mourennes. Le Groupe ENEAL reste propriétaire des logements de la R.A.

Pour plus d'informations concernant le nouveau repreneur de la R.A, vous pouvez consulter leur site web :

🌐 www.groupesos-seniors.org

Coordonnées de la R.A

☎ 06 80 80 50 37

✉ direction-ra-mourennes@groupe-sos.org



Mme Sylvie Benedetti, élue en charge du CCAS s'est rendue à plusieurs reprises à la rencontre des nouveaux dirigeants pour veiller à ce que tout se passe pour le mieux pour les résidents.

Groupesos
Seniors Reconnu d'utilité publique



De gauche à droite :
Amandine Lacaze et
Gwendoline Cheype

LE COMPOSTAGE, L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque habitant doit être en mesure de trier et revaloriser ses biodéchets.

Composter ses restes alimentaires au lieu de les destiner à la poubelle d'ordures ménagères, c'est un acte simple et efficace pour fertiliser les sols et limiter les tonnages enfouis.

Une obligation dictée par la loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), de février 2020, laquelle impose le recyclage et la mise en place de nouvelles filières.

Cette loi entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Depuis près de 2 ans, l'USTOM s'emploie à accompagner les habitants et les communes du territoire. Le syndicat propose ainsi des ateliers gratuits de sensibilisation au compostage dédiés à tous. Les participants reçoivent à l'issue un bio-seau ainsi qu'un composteur afin de mettre en pratique la théorie acquise au cours de ces deux heures de formation gratuitement.

Au mois de septembre dernier, la commune de Pineuilh a ainsi accueilli un des ateliers de sensibilisation au compostage proposés par l'USTOM.

Un accueil chaleureux attendait la trentaine de personnes présentes pour apprendre et

comprendre l'utilisation d'un composteur, avec en bonus, une petite collation.

Cette séance qui s'est déroulée en extérieur sous le auvent d'entrée de l'école élémentaire a été un réel moment d'échanges entre les intervenantes Mme Isabelle Gatos (chargée biodéchets à l'USTOM), Mme Sylvie Manet (maître composteur et formatrice, Syclique) et les administrés inscrits.

Théorie - Pratique : toutes les clés ont été remises aux participants afin de réaliser un compostage dans les règles de l'art. Chaque participant est reparti avec un guide pratique, un bioseau ainsi que le fameux composteur.

Les élus présents pour l'occasion, Mme Mireille Grossias, Mme Marie-Claude Peruffo et M. Miguel Garcia ont salué le travail des intervenantes.

Si vous souhaitez suivre un de ces ateliers de sensibilisation gratuit, inscrivez-vous pour participer à une prochaine séance sur le territoire foyen :
www.ustom.fr/formulaire-dinscription/



Atelier gratuit de sensibilisation au compostage - École et déchetterie de Pineuilh



USTOM

OBJECTIF :
3000 composteurs domestiques/
an entre 2023 et 2025



Composteur remis aux participants



Bioseau remis aux participants

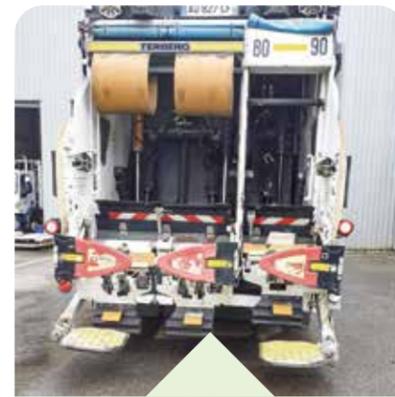
TOUT SAVOIR SUR L'USTOM

Histoire d'un service public créé en 1983 en Gironde Est et du Vélois.

L'Union des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères est un syndicat mixte intercommunal.

Sa forme juridique est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Cela signifie que les compétences de collecte, de transfert, de transport et de traitement des déchets ont été déléguées à l'Ustom par les communes via la Communauté de Communes du Pays Foyen en ce qui concerne notre territoire.

L'Ustom rayonne sur 6 communautés de communes qui comptent 112 communes et collectent ainsi les déchets de 66189 habitants.



L'Ustom collecte 500 kg de déchets par an et par habitant (dont 164 kg d'ordures ménagères).
Ce qui représente environ 2268 tonnes de déchets pour Pineuilh en 2022.

LA FACTURATION

L'USTOM procède, via la communauté de communes, à la facturation de la collecte et du traitement des déchets sur la base de la redevance incitative. Son montant est évalué annuellement à partir d'un coût d'abonnement et d'une tarification forfaitaire correspondant au volume du bac ou des sacs dont dispose le foyer, l'entreprise ou l'administration.

QUI SE CACHENT DERRIÈRE NOS POUBELLES ?

L'USTOM compte 58 agents qui œuvrent au quotidien pour assurer le service de collecte et de traitement de vos déchets. Ce sont d'abord et avant tout, des hommes et des femmes qui retraitent ce que nous jetons de plus sale et malodorant. En contact direct avec nos déchets, leur travail quotidien ne fait peut-être pas rêver mais ils sont bien présents pour faire en sorte que notre environnement reste le plus agréable possible.



Petit rappel : nul besoin de laver les emballages du bac jaune. Pour permettre au centre de tri de revaloriser ces emballages, il ne faut pas les emboîter.

ÉBOUEUR, UN MÉTIER D'UTILITÉ PUBLIQUE ET QUI A DE BEAUX JOURS DEVANT LUI

Une fois collectés, nos déchets sont traités sur le quai de transfert de Massugas. Les ordures ménagères résiduelles sont envoyées au centre d'enfouissement de Lapouyade pour les déchets non dangereux ou vers le centre d'incinération de Cenon (33). Le verre est acheminé à l'usine de recyclage située à Vayres (33). Pour ce qui relève du tri, c'est vers le centre de traitement de Paprec situé à Illats (33) que le transport s'effectue.

ZOOM SUR LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE LAPOUYADE, SITUÉ DANS LE NORD-LIBOURNAIS

Le centre d'enfouissement technique des déchets, créé en 1996, s'étend sur 105 hectares et peut accueillir jusqu'à 430 000 tonnes d'ordures ménagères par an. D'immenses fosses de 30 mètres de profondeur sont remplies de déchets non recyclés, puis sont recouvertes de terre.

SERVICES EN DÉCHÈTERIE

Les particuliers bénéficient d'un droit d'accès de 12 passages gratuits par an, les passages supplémentaires calculés sur le volume sont comptabilisés et se répercutent sur votre redevance incitative. Il n'y a pas de contrôle sur la quantité de déchets apportés dans les 12 passages. Ainsi, il vaut mieux conserver un temps chez soi ce dont on souhaite se débarrasser.

Depuis peu, l'Ustom propose un nouveau service payant à coût réduit (25 €/heure après crédit d'impôt). Des agents se déplacent à votre domicile et s'occupent du broyage de vos branchages (taille de haies et branches d'arbres de - 10 cm de diamètre).

L'objectif : vous permettre de revaloriser dans vos jardins le broyat issu de vos tailles et ainsi améliorer la qualité de votre sol ou utiliser ce broyat en co-produit de compostage de vos restes alimentaires.



LA RECYCLERIE

A Pessac-sur-Dordogne, vous trouverez un lieu de revalorisation d'objets et de mobilier, ouvert les mercredis et samedis : La Recyclerie.

Ce sont 20000 clients qui participent à cette économie circulaire !

Les ventes annoncées sur leur page facebook notamment rencontrent un vif succès.

RECYCLERIE THE PLACE TO BE

Tous les samedis
et mercredis

Magasin: 9h-12h30/13h30-16h

Apport : tous les mercredis et le 1^{er} samedi du mois:

9h-12h30/13h30-16h

3pièce de l'église

33890 PESSAC SUR DORDOGNE

07.57.17.69.34

Service vide
maison
Devis à partir
de 2€
07.57.17.69.34



LA MAISON DES ENTREPRISES



Le 27 juin 2023, Pierre Robert, Président de la CdC du Pays Foyen posait la première pierre de la future Maison des entreprises du Pays Foyen, en présence de Vice-présidents, d'élus du territoire, de partenaires, de représentants des sociétés ATEMCO et TREMBLAY TP.

En effet, dans le projet de territoire du Pays Foyen, les élus communautaires se sont engagés à développer l'attractivité économique du Pays Foyen qui se traduisait notamment par la construction d'une Maison des entreprises.

Les travaux avançant bien, la Maison des entreprises du Pays Foyen, espace 100 % dédié aux entrepreneurs a pu ainsi ouvrir ses portes en octobre dernier.

Sur place, vous y trouverez :

- Une pépinière d'entreprises
- Un espace de co-working
- L'organisation régulière d'évènements, de formations, d'ateliers, de conférences...

4 mois après, le 17 octobre, les élus et les partenaires se retrouvaient pour son inauguration officielle, en présence de la conseillère régionale Mme Isabelle Taxis.



Pour en savoir plus :

- ✉ developpementeconomique@paysfoyen.fr
- ☎ 07 76 04 92 24
- 🌐 www.paysfoyen.fr/entreprendre-en-pays-foyen_fr.html



CHANGEMENT DE STATUT

Le centre socioculturel, service proposé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale est devenu une Association depuis le 1^{er} janvier 2024.



LE BUREAU MOBILITÉ DU PAYS FOYEN

Pour pallier le manque d'offre de transport en commun sur le territoire foyen et favoriser l'accès à l'emploi, la Communauté de communes propose depuis le mois d'octobre dernier des solutions de mobilités solidaires.

Ce travail mené en réseau avec les différents partenaires favorise l'accès à l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle tout en accompagnant les personnes vers une autonomie en matière de mobilité.

A votre disposition et accessibles sur prescription : la location de 2 véhicules thermiques, 2 scooters, 2 voitures sans permis et 6 vélos à assistance électrique notamment.

Pour bénéficier de cette nouvelle offre de services, contacter le Bureau Mobilité du Pays Foyen situé dans les locaux de France Services à Ste-Foy :
☎ 05 57 48 60 90
🌐 www.paysfoyen.fr



LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville désigne un ensemble d'actions mises en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et permettre ainsi de réduire les inégalités entre les territoires. Elle peut être considérée comme une politique de lutte contre l'exclusion en faveur des zones où la précarité est la plus forte.

En 2014 la ville de Sainte-Foy-la-Grande et une partie de celle de Pineuilh ont été inscrites en « territoire entrant » politique de la ville : le quartier prioritaire nommé « Quartier Bourg » comprenant le centre-ville et une partie de Pineuilh.

La Communauté de Communes du Pays Foyen a signé en 2015 pour 5 ans, un Contrat de Ville réunissant différents signataires : l'État, la CdC, la commune de Sainte-Foy-la-Grande, la commune de Pineuilh, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Europe, le Département, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Caisse des dépôts, la Caisse l'allocation familiale, les bailleurs sociaux Clairienne et Mesolia, Pôle emploi, les Missions locales, l'Agence Régionale de Santé, le Club des entreprises du Pays Foyen.

Depuis 2020, des avenants ont été signés afin de poursuivre le travail engagé. Des comités de pilotage ont ponctué le calendrier pour la préparation notamment du nouveau contrat de ville à venir.

Le 31 août 2023, la secrétaire d'Etat chargée de la Ville, Mme Sabrina Agresti-Roubache, a signé une circulaire relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains et diffusée à tous les préfets pour application immédiate.

La Préfète déléguée pour l'égalité des chances en Gironde, Mme Lydia Guirous s'est rendue à plusieurs reprises sur notre territoire afin d'avancer dans l'élaboration du nouveau contrat de ville 2024-2030.

Ainsi, en ce mois de janvier, élus et partenaires vont se réunir pour la signature officielle du contrat de ville 2024-2030.

Ont été identifiés cinq axes prioritaires qui répondent aux difficultés du territoire et qui s'articulent autour du fil conducteur de redynamisation et d'attractivité du quartier prioritaire :

- **AXE 1**
L'Emploi, par la formation et l'insertion
- **AXE 2**
L'Emancipation, par l'éducation, le sport, la culture, la parentalité, la santé et la santé mentale ;
- **AXE 3**
Les Transitions urbaines, démographiques, numériques et écologiques ;
- **AXE 4**
La Tranquillité publique, par la prévention et la sécurité du quotidien ;
- **AXE 5**
L'Habitat, par l'incitation et la coercition.

CONTRAT DE VILLE 2024/2030

Objectifs énoncés par la secrétaire d'Etat chargée de la Ville

- simplifier et accélérer l'action publique, avec des résultats tangibles et mesurables pour les habitants
- assurer des réponses de qualité aux attentes de ces derniers, parmi lesquelles la sécurité, l'écologie du quotidien et l'accès à tous les services publics
- maximiser la mobilisation des acteurs publics, tout en rendant plus lisible le rôle de l'Etat

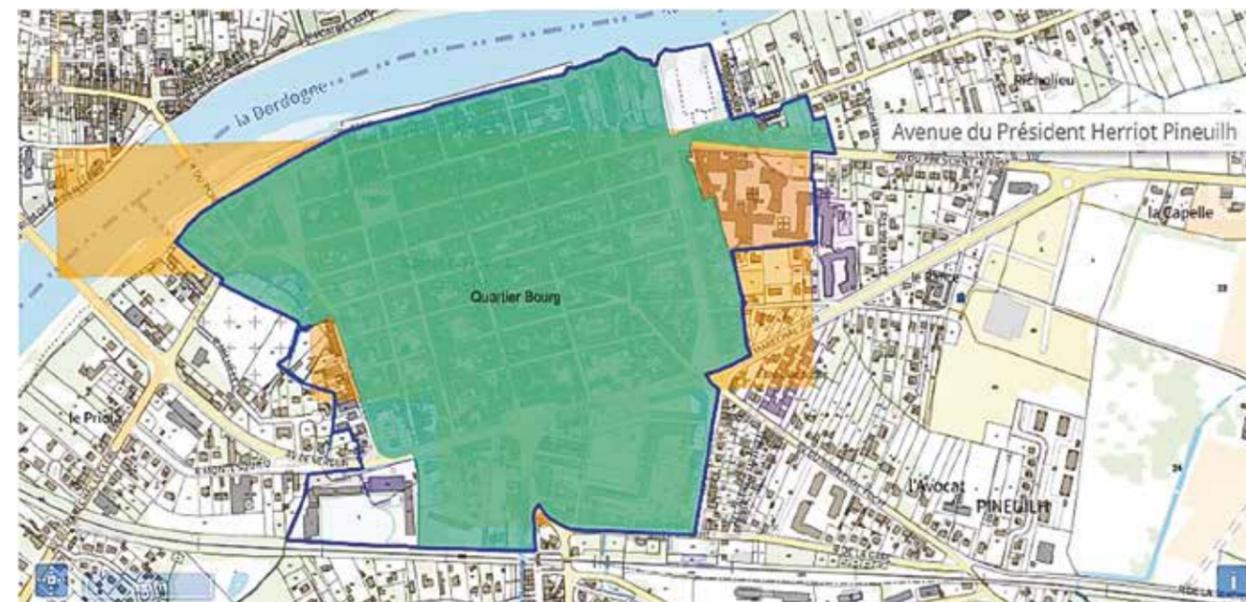
La préfète Mme Lydia Guirous et Didier Teyssandier - 25 Octobre 2023



Avec un revenu médian de 1 162 € par ménage et par mois en 2020, notre Quartier Prioritaire politique de la Ville (QPV) affiche le niveau de vie le plus bas de Nouvelle-Aquitaine.

Pour tout renseignement concernant la politique de la ville, contacter :

Karine JEANNETEAU
Chargée de mission des politiques contractuelles
(Convention Territoriale Globale/ Convention d'Action Sociale/politique de la Ville/CISPD)
☎ 05.24.24.15.05 / 06.26.33.37.26
✉ k.jeanneteau@paysfoyen.fr



En vert, le périmètre concerné par le nouveau contrat de ville

Le choix de la visibilité locale

**Vous êtes une entreprise locale
ou une marque nationale ?**

**Participez à la
communication
de votre ville et
augmentez votre
visibilité locale !**

*Une opportunité unique de promouvoir
vos produits et services, tout en soutenant
le développement économique et culturel
de votre région !*

Contactez nos conseillers au 04 42 97 50 30



emf-editions.fr



SUIVEZ-NOUS SUR
Instagram



TRIBUNES D'OPPOSITION

*Art. 31 du règlement intérieur du Conseil Municipal.
Les textes ci-dessous ont été intégralement retranscrits
tels que réceptionnés par les rédacteurs de ce bulletin.*

SANDRINE CHADOURNE,

LISTE «AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD» :

Quand le centre aqualudique et le vivre ensemble boivent la tasse !

La responsabilité financière de certains élus du territoire, prêts à tout pour porter leur projet d'un centre aqualudique, est immense.

Depuis l'annonce de sa construction, les contribuables ont clairement exprimé leur préoccupation concernant le montant astronomique investi dans ce projet.

Alors que les besoins fondamentaux du territoire nécessitent une attention accrue, surtout en période inflationniste et dans un contexte très incertain, dépenser des millions d'euros dans un complexe aqualudique semble complètement déconnecté des priorités réelles de la population.

En outre, les coûts d'entretien et de fonctionnement de ce complexe sont sous-estimés et entraîneront un fardeau financier supplémentaire pour les habitants.

Finalement, ce sont les contribuables qui en paieront la facture sur leur feuille d'impôts, un vrai scandale !

Il serait souhaitable de rediriger les investissements vers des domaines plus urgents (notamment le désert médical dans lequel nous sommes et la fermeture récurrente des urgences) pour l'ensemble de la population.

Il faut rappeler que la situation financière de chaque municipalité doit rester la priorité pour chacun des maires du territoire, critiquer voire

menacer les maires des autres communes étant complètement contre productif.

Enfin et surtout, nous ne pouvons ignorer les préoccupations légitimes de nos concitoyens en matière de sécurité. L'immigration incontrôlée conduisant mécaniquement à une augmentation des incivilités et des actes de délinquance, nous retrouvons évidemment ce genre de problèmes dans la gestion de ce centre !

Merci à tous pour votre soutien de plus en plus massif.

Pour me joindre :

☎ 06 48 90 17 27

✉ san.chadourne@gmail.com

CHRISTOPHE CHALARD ET CAROLE SICAUD,

LISTE «UNE AMBITION COMMUNE» :

Devant un projet d'espace aqualudique au budget daté (2021), non maîtrisé et non finançable en l'état, compte tenu du contexte économique actuel de hausse de prix des matériaux, des coûts de l'énergie, des taux d'intérêt, notre opposition a fait le choix de voter contre ; tout comme 11 communes de la CDC.

M. Teyssandier a cru bon de les stigmatiser, il

n'a réussi qu'à isoler la commune de Pineuilh. Un élu responsable des deniers publics (les vôtres) peut-il raisonnablement voter pour un projet dont il ne connaît ni le montant de l'investissement, ni les coûts de fonctionnements ?

Concernant les autres projets, ils sont peu nombreux, nous les votons mais rien ne se passe... (pas d'avancement concernant la

ferme pédagogique, la création d'un skate park tant attendu par les jeunes de Pineuilh et du Pays Foyen...).

A quand une politique ambitieuse et dynamique qui permettra à Pineuilh de prendre la place qu'elle mérite au sein de la CDC du Pays Foyen ?

Informations Pratiques

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE PINEUILH

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, chaque jour du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

📍 67, Avenue Jean-Raymond Guyon
33220 PINEUILH
☎ 05 57 46 03 07
✉ mairie@pineuilh.fr
🌐 www.pineuilh.fr
📍 Ville de Pineuilh
📷 pineuilhgironde

🕒 **Ouverture** du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30

NUMÉROS UTILES

EDF dépannage
☎ 08.10.33.30.24

GDF Sécurité Gaz
☎ 08.10.33.30.24

Déchèterie Pineuilh
☎ 05.57.46.20.65

USTOM
☎ 05.57.84.00.20

Recyclerie
☎ 07.57.17.69.34

Agence Postale Communale
☎ 05.57.46.32.30



Vous êtes de plus en plus nombreux à télécharger l'application «Panneau Pocket» sur votre Smartphone et/ou votre tablette. La Mairie a pour objectif une proximité renforcée avec ses administrés. Parlez-en autour de vous : Panneau Pocket, ce sont les événements locaux, l'actualité et les alertes de la Mairie où que vous soyez et quand vous le souhaitez.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Vous avez sûrement remarqué que notre page Facebook «Ville de Pineuilh» est un véritable petit journal social où vous pouvez découvrir tout ce qui se passe sur notre commune et sur le territoire foyen.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE MAJORITAIRE :

Didier Teyssandier, Miguel Garcia, Sandrine Ratié, Fabrice Talochino, Christiane Vincenzi, Thierry Roseau, Sylvie Benedetti, Bernard Delage, Catherine Prioleau, Joël Roy, Alain Rateau, Roger Billoux, Marie-Claude Peruffo, Marie-Françoise Benoît-Doucet, Pierre Robert, Françoise Deycard, Rose-Marie Lesseigne, Florence Van-Der-Horst, Mireille Grossias, Jean-Claude Dubreuil, Alain Mousseau, Sylvie Feydel, Patricia Puyjalinet, Damien Verdier

NUMÉROS D'URGENCES

Police
☎ 17

Pompiers
☎ 18

Samu
☎ 15

Samu Social
☎ 115

Urgences Gendarmerie
de Pineuilh
☎ 05.57.41.93.20

Urgences depuis un mobile
☎ 112

Hôpital de Sainte-
Foy-La-Grande
☎ 05.57.41.96.96

Addictions, drogue, alcool,
tabac Info Service
☎ 08.00.23.13.13

Sida Info Service
☎ 08.00.84.08.00

LA COMMUNE DE PINEUILH EST PRÉSENTE ET ACTIVE SUR LE RÉSEAU SOCIAL INSTAGRAM !

C'est une nouvelle façon de diffuser de l'information et notamment de beaux clichés de notre commune au fil des saisons.

Suivez-nous : #pineuilhgironde

N'hésitez pas à nous communiquer vos plus beaux clichés de Pineuilh et nous les diffuserons !

✉ communication@pineuilh.fr



CUISINES **LES DOCKS DU MEUBLE** **MAXI LITERIE**
La marque de vos nuits

M SARL MEUBLES & VOUS
ZC Grand Pineuilh - Les Bouchets - 80, Avenue de la Résistance
33220 PINEUILH - T : 05 57 69 15 30 - F : 05 57 69 21 42
www.meubles-et-vous.fr • meubles-et-vous@orange.fr

FLEURY WINES
HOMMES & TERRES D'EXCEPTION
Grands vins de Bordeaux depuis 1949

ESPACE EMERAUDE
Ma terre, ma maison, pour longtemps

ETS DUFFAU S.A.S.
Motoculture • Agriculture
Bricolage • Jardinage
Vêtements de travail

Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
du lundi au samedi
duffau.pineuilh@espace-emeraude.com

ZA de l'Arbalestrier 33220 PINEUILH ☎ 05 57 46 06 37

TRAPY SOLUTIONS ÉLECTRIQUES PRO
Fournitures électriques pour bâtiment et industrie

ALCOREL
La marque des professionnels

TRAPY PRO : 05 57 46 22 10
ZA de l'Arbalestrier - 30 rue des Frères Lumière
33220 PINEUILH - www.trapy.fr

Angelini Automobiles

ENTRETIEN
REPARATION
LAVAGE

☎ 05 57 46 07 30
47 av. du Président Herriot à PINEUILH

CHEZ E.LECLERC GRAND PINEUILH,
VOUS SAVEZ QUE VOUS ACHETEZ MOINS CHER !



Grand Pineuilh
Centre Commercial

E.Leclerc
Grand Pineuilh
(ROCADE DE STE-FOY-LA-GRANDE)
80 AVENUE DE LA RÉSISTANCE - 33220 PINEUILH - Tél : 05 57 48 68 68
www.e-leclerc.com/grand-pineuilh - Facebook : www.facebook.com/E.LeclercGrandPineuilh

E.Leclerc
DRIVE

BRICO
E.Leclerc

Location
E.Leclerc

parapharmacie
E.Leclerc

espace
culturel
E.Leclerc

HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au Samedi 8h30/20:00
Dimanche 9h/12h30



RENDEZ-VOUS
SUR
L'APPLICATION
MON E.LECLERC

Daniel Moquet

LE SPÉCIALISTE
DE VOS EXTÉRIEURS



662, Rue de la Guerenne
33220 ST-AVIT-ST-NAZAIRE

Tél. 05 57 40 86 15

PORTAIL
CLÔTURE
PERGOLA
CARPORT

ALLÉE
COUR
TERRASSE

TAILLE
ENTRETIEN
CRÉATION

